

DEMAIN DANS LA PRESSE



Peter Gabriel à Montréal

Peter Gabriel se produit pour la première fois en près de 10 ans à Montréal, ce soir et demain au Centre Bell. Comme en 1993, ce pionnier du rock théâtral a fait appel au metteur en scène Robert Lepage. Comment transposeront-ils sur scène les atmosphères de son nouvel album *Up* ? Alexandre Vigneault assistera à ce spectacle tant attendu.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

AUJOURD’HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec le chanteur et musicien

Yann Perreau à 12 h 30
cyberpresse.ca/clavardage

> Avenir des soins de santé au Canada : la commission Romanow remet son rapport
cyberpresse.ca/sante

> Tout sur le parcours éclatant des Alouettes
cyberpresse.ca/coupegrey

POUR NOUS JOINDRE | La Presse

La Presse / cyberpresse.ca,
7, rue Saint-Jacques, Montréal (OC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE	
RÉDACTION	
redaction@lapresse.ca	(514) 285-7070
ABONNEMENT	
	(514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca	1-800-361-7453
PETITES ANNONCES	
petitesannonces@lapresse.ca	1-866-987-8363
DÉCÈS ET REMERCIEMENTS	
deces@lapresse.ca	(514) 285-6816

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 9-4-7 > À quatre chiffres : 7-0-0-5 | LOTO 6/49 > 07-09-11-26-35-48 Compl. : 28 > Extra : 146571

SUITES DE LA UNE

MILLIARDS

Suite de la page A1

Romanow joue maintenant son va-tout : il deviendra un luminaire au firmament des grands réformateurs de ce pays ou il sera relégué aux oubliettes de l’histoire.

Pour le premier ministre Jean Chrétien, l’enjeu est tout aussi crucial. Il s’agit pour lui de laisser aux Canadiens un héritage de taille au moment où il aborde la dernière ligne droite de sa carrière politique. Mardi soir, dans un discours à Toronto, il qualifiait le rapport Romanow, dont le contenu lui a été communiqué par son auteur même, de « très importante pierre angulaire posée à l’édifice des réformes et de la viabilité à long terme du système de santé public ».

Que vaudra ce rapport ? Quelles sont ses chances de survie ? « C’est sûr qu’il y a un besoin au pays et dans les provinces, un besoin de balises, a soutenu cette semaine l’ancien ministre de l’Industrie, Brian Tobin. Si Roy Romanow produit un rapport qui répond à ce besoin des gouvernements du pays, il survivra au brouhaha qui entourera sa publication. Parce que tout le monde est d’avis que le chemin suivi actuellement au Canada dans le domaine de la santé n’est pas viable. »

Les Canadiens sauront très vite si le rapport Romanow passe la rampe. Le premier critère de succès sera évidemment celui du caractère réaliste des défis budgétaires qu’il lancera aux gouvernements. Pour Roy Romanow, c’est là une véritable gageure. Si les récentes fuites sont fondées, ce dernier croit qu’Ottawa devra dégager d’ici 2007 quelque 7 milliards de dollars supplémentaires pour la santé, dont 3 milliards déjà pour l’exercice financier 2003-2004. Ces budgets supplémentaires, qui ne prévoient aucune hausse des impôts ou coupes dans les autres programmes gouvernementaux, seraient financés à même les excédents budgétaires anticipés.

Utopie ? Vue de l’esprit ? Pensée magique ? Jean Chrétien ne le croit pas. Le premier ministre a promis mardi qu’il y aurait dans le prochain budget fédéral de février 2003 plus d’argent pour la santé. Mais à la condition qu’il réussisse à s’entendre avec ses homologues des provinces, à l’occasion d’une rencontre prévue au début de l’année, sur un projet acceptable de réforme du système. Une telle déclaration comporte évidemment beaucoup d’inconnues.

Le second critère de succès du rapport est celui-là de nature politique. Le gouvernement Chrétien est-il prêt à faire du dossier de la santé sa priorité, reléguant au second rang la pauvreté des enfants, les infrastructures, les Forces armées, les autochtones, les fermiers et Kyoto ? C’est certes là un noeud gordien qui devra être tranché. Le ministre des Finances, John Manley, interrogé sur cette question hier, lors de son passage à Québec, n’a pas fermé la porte à l’idée de diriger en 2003-2004 la totalité des excédents budgétaires du côté de la santé.

Ottawa a en effet prédit des excédents budgétaires de 3,1 milliards de dollars pour l’exercice 2003-2004. Mais ces excédents iront en progressant au point d’atteindre 14,6 milliards en 2007-2008, ce qui rend possible la recommandation de M. Romanow. Rappelons que les transferts actuels aux provinces pour la santé et les programmes sociaux (TCSPS) sont de 19 milliards de dollars.

Pour le sénateur conservateur Pierre-Claude Nolin, le fait que le premier ministre Chrétien soit à 14 mois de son départ de la vie politique risque de nuire considérablement à ses bonnes intentions. Pour les députées bloquistes Suzanne Tremblay, Christiane Gagnon et Jocelyne Girard-Bujold, c’est plutôt

le contraire qui va se produire. Le premier ministre a désormais les coudées franches, estiment-elles, pour lier les mains à son successeur éventuel, Paul Martin, avec un plan de financement supplémentaire de la santé échelonné sur cinq années. M. Martin, qui est à l’origine des compressions en santé lorsqu’il était ministre des Finances, ne pourrait renverser la vapeur sans essuyer l’opprobre des électeurs.

Enfin, l’un des obstacles majeurs qui pourraient s’élever contre la mise à exécution des recommandations du rapport Romanow, c’est celui des provinces. Déjà, certaines provinces sont réticentes, voire hostiles, à certaines idées qui devraient se trouver dans le rapport, notamment la création d’un ombudsman de la santé qui surveillerait leurs dépenses en ce domaine ou encore la création d’un transfert aux provinces consacré uniquement à la santé. Le gouvernement du Québec notamment a refusé complètement de participer aux travaux de la commission, estimant que ses recommandations n’apporteraient rien de nouveau et qu’elles ouvriraient la porte à l’ingérence du gouvernement fédéral dans un champ de compétence propre aux provinces.

Enfin, on s’attend à ce que M. Romanow recommande aussi ce matin un nouveau programme pour payer le coût « catastrophique » des médicaments pour certains types de malades, un programme de soins à domicile, de nouvelles ressources financières pour l’achat d’appareils à résonance magnétique (MRI), un plancher minimum de dépenses en santé pour le gouvernement fédéral, la suppression de tous les services de soins de santé privés, la création de grandes cliniques communautaires pour les soins de première ligne ainsi que plusieurs modifications à la Loi canadienne sur la santé.

ADQ

Suite de la page A1

Environ 10 % des patients sont pour leur part en attente d’une intervention intermédiaire qui nécessite trois ou quatre heures à l’hôpital, soit une facture de 1200 \$. Enfin, une minorité de personnes ont besoin d’une hospitalisation de plus de quatre heures, notamment pour le remplacement d’un genou ou d’une hanche, ce qui représente une facture de près de 4500 \$. Ces chiffres sont beaucoup moins élevés que ceux avancés récemment par le Parti québécois et le Parti libéral du Québec, « parce que l’État continuerait de payer pour les frais d’hospitalisation, même au privé », précise le Dr Morgan.

Vers un ticket modérateur

Il reste que 100 millions, c’est bien loin du 1,8 milliard nécessaire selon le ministre Legault pour remettre le réseau à flot. En ce sens, le Dr Morgan ouvre la porte à « une contribution de l’usager à la visite médicale », un ticket modérateur du type de celui envisagé au début

des années 1990 par l’ancien ministre libéral Marc-Yvan Côté, mais qui n’a jamais vu le jour.

Citant l’exemple de la France, où chaque contribuable débourse pour une visite chez le médecin, le Dr Morgan estime qu’il serait réaliste d’imposer des frais de 5 à 10 \$ par visite. « Évidemment, on ne parle pas de faire payer une personne qui a un cancer et qui doit voir son médecin chaque semaine. Ce serait aussi gratuit pour les démunis et on pourrait établir par exemple une première visite gratuite par année », lance le Dr Morgan en reconnaissant toutefois s’avancer sur un terrain glissant puisque cette question ne fait pas l’unanimité au sein de l’ADQ même.

Le responsable du comité santé se montre tout de même ferme : un gouvernement adéquiste n’injectera pas davantage en santé que la part de 40 % du budget total qui lui est actuellement dévolue, si bien qu’il devra trouver d’autres solutions. Il est possible de faire des économies

en débureaucratisant le système et en réinjectant les gains d’efficacité dans le réseau, dit le Dr Morgan.

« Contrairement à ce que certains disent, nous ne voulons pas d’un système à l’américaine, mauvais et inefficace, qui coûte deux fois plus cher, précise-t-il. Nous préconisons plutôt un système à l’européenne, prenant des idées aux systèmes suédois et britannique par exemple. Un système mixte est plus équitable. »

En vrac, le document du comité santé devrait recommander le renforcement de certaines réglementations, notamment en ce qui a trait au coût de la chirurgie esthétique pour éviter les abus, en plus de permettre aux pharmaciens de remplacer un médicament par un autre moins cher lorsqu’il s’agit de la même catégorie de médicaments. Le Dr Morgan réaffirme aussi la volonté de l’ADQ de déléguer plus de pouvoirs aux infirmières, voire celui de prescrire des médicaments, affirmant en ce sens « que la loi 90 n’est qu’un petit pas ».

Les scientifiques ont constaté que pendant le premier siècle et demi, les précipitations annuelles sont demeurées pratiquement identiques année après année. Puis, vers 1850, les précipitations ont commencé à augmenter.

Parce qu’un air plus chaud contient plus d’humidité, les scientifiques ont fait l’hypothèse que l’augmentation des chutes de neige indiquait que l’atmosphère se réchauffait.

Des données provenant d’autres études viennent étayer cette théorie. Bien que les relevés de températures en haute altitude ne remontent guère plus loin que la fin des années 1940, M. Moore affirme que les données existantes sont cohérentes avec son hypothèse. « En 50 ans, nous constatons une forte corrélation entre les températures et l’accumulation de neige », a-t-il dit.

La neige du mont Logan prouverait le réchauffement climatique

Presse Canadienne

EDMONTON — Des recherches scientifiques menées sur des échantillons de vieille neige prélevés sur le plus haut sommet au pays indiquent que les températures en altitude sont en hausse, ce qui pourrait contribuer à prouver l’existence du phénomène du réchauffement climatique.

Des études ont déjà révélé que les températures au sol semblent augmenter. Cependant, les critiques de la théorie du réchauffement du climat font souvent remarquer qu’il n’existe aucune donnée probante sur la température de l’atmosphère.

Mais l’un des auteurs de la nouvelle recherche soutient que son équipe vient de combler cette lacune, après avoir examiné les tendances des températures extrapolées à partir des changements

annuels des précipitations de neige.

L’étude a permis d’observer « des changements de climat qui se produisent tant à la surface du sol que dans l’atmosphère. C’est compatible avec ce qu’on s’attendrait à observer dans un environnement où nous accroissons la quantité de gaz à effet de serre dans l’atmosphère », affirme Kent Moore, de l’Université de Toronto.

Les travaux de M. Moore, en collaboration avec Gerald Holdworth, de l’Université de Calgary, et Keith Alverson, de Suisse, étaient publiés hier dans la revue *Nature*.

Les scientifiques ont étudié une carotte (un échantillon) de glace prélevée à très haute altitude (5340 mètres) sur le mont Logan, au Yukon. On pouvait y étudier l’accumulation des couches de neige annuelles, demeurées intactes, de 1693 à 2000.

doit être saisi du plan d’Henri-Paul Rousseau.

Le remue-ménage atteindra le vice-président Claude Séguin, mis sur la sellette pour avoir eu recours à une architecte payée par la Caisse ; il sera à coup sûr muté. M. Rousseau voulait le congédier, mais l’ancien patron de Téléglobe a un si bon contrat que le coût de son départ serait prohibitif, explique-t-on. Les discussions entre les deux hommes, entamées mardi soir, se sont poursuivies une partie de la journée hier.

Les licenciements ne sont pas liés aux dépenses de la construction du bureau principal, mais découlent du « diagnostic global » entrepris par M. Rousseau en septembre dernier. Chaque division a dû justifier chaque poste, explique-t-on.

Ces décisions sont nécessaires pour faire avaler les faibles rendements de la Caisse cette année. Ce bilan, déjà entaché par la transaction avec Quebecor pour l’acquisition de Vidéotron, est encore assombri par le pari fait sous l’administration Scraire sur le rebondissement du secteur des hautes technologies. On a continué d’acheter du Nortel, misant sur une croissance qui n’a jamais été au rendez-vous.

Les coûts de fonctionnement ont augmenté de 17 % l’an passé. La Caisse a ouvert des bureaux à Paris et à Hong Kong notamment, au moment où, dans le privé, des firmes de courtage avaient entrepris une opération de dégraissage, que M. Rousseau s’apprête désormais à administrer à l’organisme.

À l’Assemblée nationale, M. Landry a parlé de « rumeur grave » sur la croissance des coûts des bureaux de la Caisse de dépôt. « Il faut remonter au Stade olympique », a-t-il lancé.

Il est normal, selon lui, que le conseil d’administration de la Caisse ne soit pas quotidiennement informé des décisions. « Toute la lumière sera faite sur les éventuels dépassements de coûts », a promis M. Landry.

Des histoires d’horreur commentent à circuler autour du chantier du Quartier international de Montréal, notamment des vitrines qu’on aurait dû faire venir à grands frais d’Europe, après que le fournisseur prévu à l’origine eut fait faillite.

Bien que *La Presse* ait révélé, la semaine dernière déjà, le dérapage des coûts, la ministre des Finances, Pauline Marois, a soutenu ne pas avoir eu de précisions de la part du président de la Caisse.

« Si ces rumeurs se confirment, on considère la chose comme très grave. Je vous garantis que les responsables vont en entendre parler » a dit, menaçant, le premier ministre Landry. M^{me} Marois a renchéri : « Si de tels dépassements étaient constatés, il faudrait des redressements, mais des pénalités devraient aussi être appliquées si cela était nécessaire. Nous n’hésiterons d’aucune manière à recommander des pénalités », a-t-elle soutenu.

Selon Jean Charest, qui réclamait depuis le début l’intervention de la vérificatrice, il est urgent que le gouvernement agisse. « C’est la crédibilité de la Caisse qui est en jeu, il faut en avoir le coeur net », a-t-il martelé. Il a affirmé que les informations dont il disposait indiquaient que le projet avait été lancé à partir de plans non définits, porte ouverte aux mauvaises surprises.

L’indolence des décideurs devant ce problème est inquiétante. Normalement, l’alarme aurait dû sonner au gouvernement, a-t-il souligné.

Mardi, le gouvernement soutenait que le conseil d’administration de la Caisse avait des décisions à prendre face au projet, mais il appert que les dirigeants de la Caisse n’ont jamais présenté le tableau complet de la situation à ces administrateurs. « Sous Jean-Claude Scraire, le conseil était une sorte de Sénat », explique une source branchée. « Tout ce à quoi le conseil a eu droit sur le projet, c’est une visite des lieux. On a pu apprécier à quel point c’était luxueux », a dit une autre source.

Les architectes du projet ont eu les coudées franches pour lancer un projet audacieux : on retrouvera une salle de *trading* littéralement suspendue dans les airs, les bureaux de direction d’un luxe inouï et un hall capable de recevoir tous les employés de l’organisme en même temps. Les coûts de l’édifice en feront de loin l’édifice le plus coûteux au pied carré de Montréal.

Avec la collaboration d’Hélène Baril

BAUME & MERCIER

GENEVE · 1830

Hampton Spirit

COURBES PRONONCÉES ET LIGNES DROITES
SCULPTÉES DANS L'OR OU DANS L'ACIER.
PRÉSENTÉE EXCLUSIVEMENT SUR BRACELET
EN PEAU D'ALLIGATOR.

www.baume-and-mercier.com

CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

ACTUALITÉS

| TRANSPORT SCOLAIRE |

Un élève sur cinq passe au moins une heure par jour dans un autobus

MARIE ALLARD

Aller à l'école — et en revenir — prend au moins une heure par jour pour plus d'un élève sur cinq, qu'il voyage à pied, en autobus scolaire, en transport en commun, en voiture ou à bicyclette. Selon des données compilées récemment par Statistique Canada, que *La Presse* a obtenues, 21 % des Québécois de 15 ans et moins mettent en effet une demi-heure ou plus chaque matin à parcourir le trajet qui sépare leur domicile de l'école. Et autant de temps à parcourir le chemin inverse, le soir venu...

Parmi les écoliers qui ont droit au transport scolaire — des bus jaunes dans la plupart des cas —, 23 % passent plus d'une heure à voyager chaque jour, 9 % y séjournant même pendant un minimum d'une heure et demie. En ville, les petits usagers du transport en commun mettent encore plus de temps à gagner leurs classes, chacun des trajets durant au moins 30 minutes dans 39 % des cas, et au moins 45 minutes dans 17 % des cas. Soit autant de moments passés à rêvasser ou à chahuter, loin des matières à réviser...

«Évidemment que le temps passé à bord des autobus scolaire est préoccupant», dit Denis Pouliot, le directeur des communications de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ). «Il est cependant inévitable qu'il y ait quelques longueurs, avec autant d'élèves à transporter, dans un contexte où le budget est limité.»

En 2000-2001, 605 554 élèves (soit 61 % des effectifs, du préscolaire au secondaire) ont emprunté le transport scolaire, selon les Indicateurs de gestion du ministère de l'Éducation (MEQ). Le coût total de l'utilisation des 10 000 véhicules nécessaires au transport de cette marmaille : 429 millions.



PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

Pour 17% des enfants québécois, le trajet en autobus jusqu'à l'école peut durer au moins 45 minutes, aller seulement.

Trajets plus longs qu'ailleurs au pays

Les jeunes Québécois passent en outre plus de temps sur le chemin de l'école que leurs camarades des autres provinces, qui ne sont que 17 % à devoir consacrer une heure ou plus par jour au transport. Fait surprenant, les élèves des régions rurales du Québec mettent à peine plus de temps à se rendre en classe que ceux des zones urbaines. Alors qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, 42 % des élèves des campagnes consacrent plus d'une heure par jour à

voyager, au Québec, les ruraux ne sont que 24 % à vivre pareille situation. Seules Terre-Neuve et la Colombie-Britannique ont de meilleurs résultats que le Québec.

Des données qui surprennent Sylvain Sénécal, le régisseur du transport à la Commission scolaire de Montréal (CSDM). «Alors que les élèves de Montréal se rendent à leur école de quartier à pied, ceux des rangs dans les campagnes, notamment aux environs de Mont-Laurier, doivent souvent marcher une quinzaine de minutes jusqu'à la route praticable, puis faire une

heure et demie d'autobus pour aller chercher leurs camarades des autres rangs. En ville, les trajets durent généralement de 15 à 20 minutes, voire de 30 à 50 minutes dans de rares cas, mais pas plus, sauf imprévu.»

Ainsi, le temps passé à bord des autobus s'allonge les jours de tempête de neige et lorsque la circulation est dense, ce qui n'est pas rare en zone urbaine. «Les véhicules qui desservent Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce et le centre-ville sont souvent embourbés dans le trafic, admet M. Sénécal. Nous

faisons notre possible pour emprunter les parcours les moins fréquentés, mais il reste qu'à long terme nous aurons un problème.»

Fait rassurant pour ceux que pareils temps de transport inquiéteraient, Statistique Canada n'observe «pas de corrélation systématique entre les différences dans la durée moyenne de transport et le rendement moyen en lecture dans les régions rurales et urbaines», comme l'indique l'étude *Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture*, rendue publique lundi.

| BIOTERRORISME |

Le Canada se dote de vaccins antivarioliques

SOPHIE ALLARD

SANTÉ CANADA s'apprête à acheter 10 millions de doses du vaccin contre la variole afin de faire face à une éventuelle attaque bioterroriste. Une entente devrait être conclue d'ici janvier 2003 avec Aventis Pasteur de Toronto, le seul fournisseur canadien connu en mesure de fournir ce vaccin.

«Cette décision s'inscrit dans le plan national d'urgence établi après les attentats du 11 septembre 2001, dit Claude Giroux, porte-parole du directeur général du Centre des mesures d'urgence à Santé Canada. La variole est très contagieuse et peut faire des ravages terribles. Voilà pourquoi nous

pensons qu'elle pourrait être utilisée par des terroristes.»

Le Canada emboîte ainsi le pas aux États-Unis, qui ont acheté plus de 100 millions de doses plus tôt cette année. Selon la proposition présentée à Aventis Pasteur, les vaccins antivarioliques seraient fournis dans 110 000 fioles avec la quantité de diluant nécessaire pour pouvoir, le cas échéant, vacciner la population entière du pays. L'entente prévoit aussi la possibilité d'acheter une quantité supplémentaire maximale de 220 000 fioles et de diluant. Comme certaines clauses du contrat ne sont pas encore négociées, le gouvernement refuse de divulguer les coûts de cet achat. On parle néanmoins d'une somme significative.

«Le pays se constitue une réserve de vaccins afin de pouvoir intervenir rapidement si une attaque survient, indique Yves Robert, médecin-conseil en maladies infectieuses au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Il n'est cependant pas question de vaccination à grande échelle.»

C'est que, selon les experts, les risques d'une attaque de variole — éradiquée depuis plus de 25 ans — sont très faibles par rapport aux effets secondaires du vaccin (1500 personnes vaccinées sur un million présentent des problèmes de santé importants et une sur un million en meurt). «La maladie est actuellement présente dans seulement deux laboratoires, aux États-Unis et

en Russie, dit M. Giroux. Nous ne pouvons cependant passer outre à cette menace.» Yves Robert ajoute que la variole présente un taux de mortalité de 30 %.

Tout comme les États-Unis, le Canada entend procéder à une vaccination préventive chez les personnes qui pourraient être appelées à intervenir en cas d'urgence. «Nous estimons à quelques centaines le nombre de personnes qui seront vaccinées, dit Yves Robert. Il s'agit entre autres du personnel soignant et des membres de l'armée.»

Pour des raisons liées à la sécurité nationale, le vaccin doit être fabriqué à l'intérieur des frontières canadiennes. Les doses seront stoc-

kées en deux endroits stratégiques au Canada afin d'être distribuées rapidement. Avec cette nouvelle mesure, le gouvernement fédéral se dit prêt à faire face à tous les agents biologiques de type A, dont le bacille du charbon, la fièvre hémorragique virale et le botulisme.

En octobre 2001, l'ancien ministre de la Santé Allan Rock avait affirmé que le Canada projetait d'acheter 30 millions de vaccins contre la variole. En mars dernier, sa remplaçante, Anne McLellan, a dit qu'elle confirmerait «d'ici deux mois» si le gouvernement achèterait une telle quantité de vaccins. La semaine dernière, elle a finalement déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement avait passé une commande.

noël

AVEC AMOUR ET ATTENTIONS

Le temps des présents

Pour elle
190\$

Pour lui
300\$

Choyez ceux et celles dont le temps est précieux, avec les montres griffées Kenneth Cole: argentées, stylées, à face noire satinée pour elle, à face blanche et carrée pour lui. KENNETH COLE

Totalement Tateossian

Du designer londonien Robert Tateossian, des parures précieuses et élégantes, actuelles et très, très masculines. Chaîne et croix en argent, 225\$. Bracelet d'identité à plaque d'argent sterling, 595\$. Bracelet en argent sterling, 245\$. TATEOSSIAN

AILES

LES AILES DE LA MODE

Nulle part ailleurs

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537
• Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

LE GRAND PROJET LES AILES: Fairview Pointe Claire 2003

LA PORTER PARTOUT, ÇA VOUS RAPPORTE!

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

www.lesailles.com

MANDATS

Suite de la page A1

débat­tu­es en fin de se­ma­ine à Mon­tréal à l’oc­ca­sion du con­grès bi­en­nal de l’aile qué­bé­coi­se du Parti li­bé­ral du Ca­na­da.

Plus de 1000 mi­li­tants du parti sont at­ten­dus à ce con­grès, au­quel par­ti­ci­peront éga­le­ment le pre­mier mi­nistre Jean Chré­tien, tous les mi­nistres du Qué­bec ain­si que l’ex-ministre des Fi­nan­ces, Paul Mar­tin.

Ce con­grès sera la pre­mière grande réu­nion de la fa­mille li­bé­rale de­puis que M. Chré­tien a li­mogé M. Mar­tin du ca­bi­net, en juin, et de­puis que le pre­mier mi­nistre a an­non­cé en août, à Sa­gue­nay, son in­ten­tion de quit­ter la po­li­tique en fé­v­rier 2004.

Les par­ti­sans de M. Chré­tien et ceux de M. Mar­tin se sont livrés une lutte sans merci pen­dant plu­sieurs mois au sujet du lead­er­ship du parti en pré­vi­sion des pro­chaines élec­tions.

Le congédiement de M. Mar­tin, qui avait re­fusé de mettre fin à sa cam­pagne en sour­di­ne vi­sant à suc­céder à M. Chré­tien, a pré­ci­pi­té les choses au point où le pre­mier mi­nistre a été con­traint d’an­non­cer son dé­part en août, con­scient qu’il ne rem­por­te­rait pas un vote de con­fiance, pré­vu pour l’an pro­chain.

Hier, le dé­puté li­bé­ral de Beau­har­nois-Sala­berry, Serge Mar­cil, a dé­claré qu’im­po­ser une li­mite de deux man­dats de cinq ans aux pre­miers mi­nistres per­met­trait d’éviter des bis­bil­les comme celle qu’a vé­cue le gou­ver­nement li­bé­ral pen­dant l’é­té. Il a donc l’in­ten­tion d’appuyer la ré­so­lu­tion sou­mise par son as­so­cia­tion de comté, qui pro­pose éga­le­ment que les élec­tions fédé­rales aient lieu à date fixe.

« Je suis tout à fait d’ac­cord avec cette pro­po­si­tion. J’ai­me­rais qu’on ait un sys­tème pa­rle­men­taire per­met­tant des man­dats à date fixe, comme c’est le cas pour les élec­tions mu­ni­ci­pales au Qué­bec. Cela n’en­traîne pas d’abus. Aux États-Unis, un pré­si­dent ne peut pas faire plus de deux man­dats », a dé­claré M. Mar­cil à *La Presse*.

« Une telle me­sure per­met­trait aux partis de se re­nou­veler constam­ment. Deux man­dats de cinq ans, cela fait 10 ans de pou­voir et c’est beau­coup. Cela évite­rait aussi au chef du parti et au pre­mier mi­nistre de voir leur lead­er­ship remis en ques­tion », a ajouté M. Mar­cil, qui s’est dit satis­fait que la ré­so­lu­tion fasse l’objet d’un dé­bat au con­grès en fin de se­ma­ine.

Sa col­lègue de la ré­gion de Mon­tréal, Liza Frulla, appuie aussi l’idée d’une li­mite de deux man­dats. « Je ne suis pas contre l’idée de deux man­dats. Cela marche très bien dans cer­taines dé­mo­cra­ties. Je l’ai déjà dit pour le pro­vin­cial. Cela vaut la peine d’être dis­cuté », a dit M^{me} Frulla.

Durant ce week-end de brassage d’idées, Paul Mar­tin pour­rait re­ce­voir l’appui des mi­li­tants li­bé­raux dans sa croisade vi­sant à donner plus de pou­voir aux simples dé­putés à la Cham­bre des com­munes. En effet, les mem­bres de l’as­so­cia­tion li­bé­rale de Notre-Dame-de-Grâce — La­chine veulent qu’un plus grand nombre de votes libres soient per­mis aux Com­munes, sauf lorsqu’il s’agit de ques­tions bud­gé­taires, comme le pro­po­sait ré­cem­ment M. Mar­tin dans un im­por­tant dis­cours à To­ronto, où il a dé­non­cé le « dé­fi­cit dé­mo­cra­tique » à Ot­tawa.

Les mem­bres de cette même as­so­cia­tion de comté reprennent aussi la de­man­de for­mu­lée par M. Mar­tin dans ce même dis­cours voulant que le con­seiller en éthique re­lève du Pa­rle­ment, et non pas du pre­mier mi­nistre, comme c’est le cas à l’heure ac­tu­elle.

Cela dit, M. Chré­tien sera sans doute heu­reux de constater que les li­bé­raux sont sur la même longueur d’onde que lui pour ce qui est de la ra­ti­fi­ca­tion du pro­to­cole de Kyoto, compte tenu du fait que plu­sieurs as­so­cia­tions li­bé­rales ont pré­senté des ré­so­lu­tions ré­clamant l’adop­tion de cet ac­cord en­vi­ron­ne­men­tal dans les plus brefs dé­lais.

Une ré­so­lu­tion qui risque de sou­lever les pas­sions est celle de l’as­so­cia­tion de Brossard-La Prair­ie, qui exhorte le gou­ver­nement à re­jeter les con­clu­sions d’un comité du Sé­nat sur la lé­galisation de la ma­ri­ju­ana au pays.

Les mi­li­tants li­bé­raux de cette cir­con­scrip­tion ré­clament au con­traire qu’Ot­tawa continue de soutenir la lutte contre toutes les dro­gues illé­gales au pays, dont la ma­ri­ju­ana.

À VOS MARQUES,
PRÊTS, LISEZ!

Tous les jours dans **La Presse**



SPORTS

« La souveraineté, le seul moyen de sortir le Québec de l’impasse financière »

Même député indépendant, Paul Bégin entend bien assister au conseil national du PQ

GILLES NORMAND

QUÉBEC — L’ex-ministre Paul Bé­gin, qui siège désormais comme dé­puté in­dé­pen­dant, met tout en oeuvre pour as­sis­ter au conseil na­tional que tiendra le Parti qué­bé­cois le week-end prochain, à Qué­bec.

« Ce que je pense, en mon âme et conscience, c’est qu’il faudrait que j’y sois pour encourager ceux qui pensent comme moi », confie le dé­puté de Louis-Hébert après avoir déjà dit qu’il n’irait pas.

À moins donc de circonstances in­dé­pen­dantes de sa volonté, M. Bé­gin sera présent à cette réunion. Tou­jours détenteur d’une carte de membre du PQ, M. Bé­gin, qui n’aura pas le droit d’intervenir di­rec­te­ment dans les débats, espère qu’on ramènera la souveraineté à l’ordre du jour après l’avoir écartée du programme lors du précédent conseil national de Gatineau. Selon lui, on pourrait prendre appui sur le débat entourant le protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre pour relancer la marche vers la souveraineté du Québec.

Le gouvernement du Québec est dans un cul-de-sac financier, affirme Paul Bé­gin, « et seule l’indé­pen­dance peut l’en faire sortir ». Pour lui, jamais les conditions (que Lucien Bouchard aurait peut-être

pu qualifier de gagnantes) n’ont été aussi avantageuses. En effet, la ratification éventuelle du protocole de Kyoto par le Canada et le déséquilibre fiscal ouvrent la voie vers la souveraineté.

Intoxication

Selon M. Bé­gin, le gou­ver­nement du Qué­bec (Landry et Bou­chard) a cessé de parler de l’option souverainiste et de l’expliquer parce que le gou­ver­nement fédéral a réussi sa propagande d’intoxication. « Ottawa a réussi à culpabiliser les Québécois et à culpabiliser même le gouvernement du Québec. De sorte qu’aujourd’hui, on se dit qu’on ne peut faire ceci ou cela parce qu’on va reprendre la chicane avec le fédéral. »

« La situation économique est la meilleure qu’on ait eue depuis 15 ans et les entrées fiscales sont bonnes. Pourtant, on ouvre un sommet des régions en disant qu’on n’a pas d’argent. On déplore qu’il manque 415 millions pour la formation de la main-d’œuvre et qu’on n’a pas ce qu’il faut pour la famille. On dit qu’il manque 1,8 milliard pour la santé, mais on prétend que ça ne coûtera pratiquement rien pour ratifier le protocole de Kyoto, alors que ça va coûter quelque chose. »

« Si le Québec était souverain, la ratification du protocole de Kyoto

ne nous coûterait rien parce que depuis le traité de Rio de Janeiro, en 1992, le Québec est la seule province à s’en être tenue à cette décision et à n’avoir pas augmenté ses émissions de gaz à effet de serre, sauf de 2 %, alors qu’ailleurs au Canada les émissions ont augmenté de 24 %. Pourtant, il nous faudra partager la facture du Canada et payer pour le refus des autres de faire les efforts nécessaires », souligne-t-il, en précisant qu’il y a moyen d’expliquer cela à la population.

Le déséquilibre fiscal

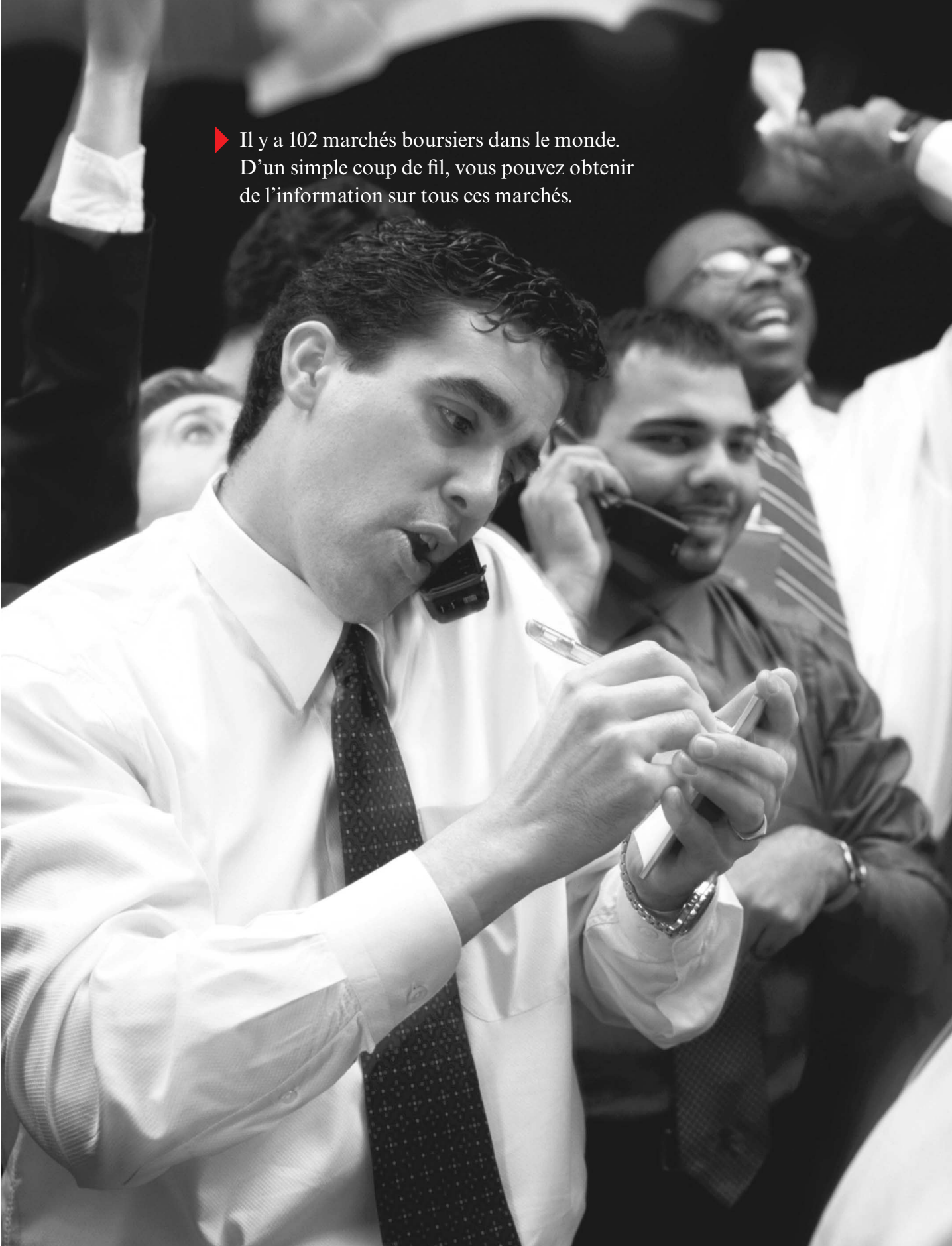
Pourquoi ne parle-t-on plus du déséquilibre fiscal, se demande-t-il. « C’est pourtant deux milliards par année qui nous reviendraient et qui servent à accumuler des surplus au fédéral alors qu’il ne devrait pas y avoir de surplus. Si on était souverain, ces deux milliards, nous pourrions les injecter dans des programmes de notre choix et cela suffirait à boucler le budget de la santé qui s’en va vers un trou de 1,8 milliard », dit-il, ajoutant que cela aussi peut être expliqué à la population pour faire comprendre que « la souveraineté nous est essentielle ».

Selon M. Bé­gin, le gou­ver­nement du Qué­bec est si culpabilisé par la propagande fédérale qu’il a peur d’indisposer le gouvernement d’Ottawa.

« Aïe ! Le jour où on a décidé qu’on entreprenait une démarche vers la souveraineté, on a signé un contrat de chicane avec le gouvernement fédéral. On a entrepris de dire que tant et aussi longtemps qu’on ne sera pas souverain, on va demander ce que le fédéral a et il répondra non. C’est sûr, ça. Mais la réponse, ce n’est pas qu’il faut arrêter les chicanes, non, c’est qu’il faut arriver au terme de nos chicanes après que la population aura tranché le débat une fois pour toutes. »

Paul Bé­gin, depuis des mois, proposait au Conseil des ministres un plan menant à la souveraineté qui aurait consisté à se donner un an pour réduire et éliminer les attentes dans les salles d’urgence, pour offrir des places à 5 \$ à tout le monde dans les garderies, et mettre en place d’autres mesures concrètes. « Il nous aurait ainsi fallu gagner un an, après quoi on aurait accroché la souveraineté et le déséquilibre fiscal à la campagne électorale », explique-t-il.

« Le déséquilibre fiscal, il faut en parler sans relâche. La souveraineté aussi. Dire que le monde ne veut pas en entendre parler n’est pas très original. Quelqu’un qui n’est pas souverainiste n’a jamais aimé en entendre parler. Mais il faut expliquer et convaincre », soutient le député de Louis-Hébert.



► Il y a 102 marchés boursiers dans le monde. D’un simple coup de fil, vous pouvez obtenir de l’information sur tous ces marchés.

► VALEURS MOBILIÈRES HSBC.

Quand il s’agit d’aider les investisseurs, nous ne sous-estimons jamais le pouvoir du savoir à l’échelle locale. C’est pour cette raison que nos conseillers en placement, en plus de faire le suivi des marchés financiers internationaux à partir de nos bureaux canadiens, utilisent une plate-forme de recherche internationale qui leur permet de partager les connaissances de plus de 500 analystes correspondants, de notre société ou de firmes indépendantes, dans le monde entier. Grâce à nous, vous avez accès au réseau que forment nos collègues autour du globe et vous pouvez profiter de leurs points de vue

d’expert sur les événements qui façonnent l’évolution de 102 marchés boursiers dans le monde. Résultat : lorsque nous procurons des services à nos clients canadiens, ceux-ci profitent des avantages d’une perspective internationale combinés aux capacités dont nous disposons, au pays, en ce qui trait aux placements à revenu fixe, aux investissements spéculatifs et aux placements dans d’autres catégories d’actif. Afin de profiter de nos imposantes ressources, communiquez avec un de nos experts. Visitez notre site Internet à l’adresse hsbc.ca/securities, ou composez le 1 888 310-HSBC pour connaître les coordonnées de nos succursales.

HSBC 
Valeurs mobilières HSBC

3094883A

Publié par la société Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc., filiale en propriété exclusive, mais entité distincte, de la Banque HSBC Canada. Membre du FCPE. La société Valeurs mobilières HSBC (Canada) Inc. n’est pas inscrite et ne peut offrir des services à l’Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Nunavut, au Yukon ou dans les territoires du Nord-Ouest.



La grande virée de Foglia

SEPT-ÎLES

La ville pas pareille

SEPT-ÎLES — Elle avait dit rien de fancy, le *spaghat* sera sur la table à 6 h et à 6 h 30 c’est fini. Tu parles ! La table était dressée comme pour un dimanche, d’ailleurs c’était dimanche, verres à grand pied, sur nappe blanche. Elle a servi des involtini — les Français appellent cela des oiseaux sans tête — achetés chez son boucher italien. Il y a plein d’Italiens à Sept-Îles.

Lui, c’est Paul Charbonneau, avocat, mais en fait il est haut fonctionnaire au ministère de la Justice. Elle, c’est Lucie Bessette, médecin de famille, obstétricienne aussi, en tout cas elle met plein d’enfants au monde. Elle-même en a eu quatre, Rémi le plus vieux a 11 ans ; Henri c’est le plus petit ; et deux gamines magnifiques, dont une, est-ce Anne ou Marie, je ne sais plus, encore plus magnifique parce qu’elle a un espace entre les deux incisives du haut, ce qui lui fait un sourire avec une fente, un sourire comme une tirelire, d’ailleurs j’ai bien failli mettre 10 sous dedans. Tout ça pour vous dire que j’ai adoré Sept-Îles même si c’est très laid.

Je ne suis pas loin de croire à une loi harmonique de l’univers selon laquelle on trouve les gens les plus chaleureux dans les lieux les plus déshérités. Ce ne serait que logique, remarquez. Le coeur battrait plus vite pour compenser l’ingratitude de la géographie. Tout ça pour vous dire ce que je viens tout juste de vous dire : j’ai adoré Sept-Îles, même si en y arrivant par le très stalinien boulevard Laure, je me suis souvenu de la fois que je suis arrivé à Ouglegorsk, et que j’avais si mal aux dents. Ouglegorsk est en Tartarie extrême-orientale.

Au dessert, j’ai demandé à Lucie et Paul ce qui les avait amenés à Sept-Îles il y a 12 ans

de cela, ils sortaient de l’université, ils venaient d’Iberville, à côté de chez moi. Le hasard, m’ont-ils dit. Bon, le hasard, mais pourquoi y restent-ils ? Quand on est médecin et avocat, on a le choix, non ?

On reste parce qu’on aime ça. Nous sommes devenus Septiliens.

Comment devient-on Septilien ?

Sans s’en apercevoir, comme on respire. On devient Septilien par la mer, par les plages, en essayant, du vieux Quai, de lancer une roche en Gaspésie. On devient Septilien par les sandwiches au crabe de chez Omer, rue Brochu. On devient Septilien par osmose, par prégnance d’une atmosphère, d’un climat *froid-dehors-chaud-dedans* très difficile à expliquer aux étrangers. On devient Septilien sans le savoir. Un jour, on va à Québec pour le travail ou en vacances à Iberville, et voilà qu’on a hâte de rentrer à Sept-Îles : on est Septilien. Mais, bien entendu, on le devient surtout par nos enfants, comme tous les immigrants.

Par voie terrestre (la route 138), Sept-Îles n’est reliée à Baie-Comeau et au reste de la province que depuis 1960, avant il fallait s’y rendre en bateau. De la fin des années 60 jusqu’au début des années 80, c’est le boom, le Klondike des grands chantiers, surtout la construction de la voie ferrée qui amène le minerai de fer de l’Iron Ore au port en eau profonde et à l’usine de boulettage. La population de Sept-Îles monte alors à plus de 30 000 habitants, mais la crise du fer du début des années 80 stoppe net son essor.

Malgré les nouveaux chantiers ouverts après la crise — l’aluminerie Alouette, le barrage sur la rivière Sainte-Marguerite, et bientôt la phase deux de l’aluminerie, Sept-Îles tourne aujourd’hui au ralenti. L’usine de

boulettage est fermée temporairement, le taux de chômage très élevé, la population continue de diminuer, 24 000 habitants présentement, avec ses infrastructures pour servir beaucoup plus de monde, la ville a l’air d’un adolescent dans ses culottes trois fois trop larges.

Stéphane Auger était gérant d’un Couche-Tard en banlieue de Montréal. Il est venu en ouvrir un à Sept-Îles pour voir. Ça n’a pas marché. Il est devenu prof de géographie à la polyvalente, s’est mis en ménage avec Kathy, Septilienne pure laine qui le trouve encore bien speedé même si le vent du large l’a un peu calmé. Ce n’est plus du stress, explique Stéphane, c’est de l’exaltation. Il adore la ville, la mer, le rythme de vie, ne veut plus jamais s’en aller d’ici.

Marika Vachon a vécu longtemps à Shefferville : pour elle, Sept-Îles c’est la grande ville, elle adore, elle enseigne aussi à la polyvalente, les mathématiques et l’anglais. Jean-François, son amoureux, autre authentique Septilien, dirige une PME d’informatique, pas facile... Julie Methot vient de Port-Cartier, la petite ville voisine, elle enseigne les arts plastiques, ça ne lui ferait rien de s’en aller, au Pérou tiens, elle en arrive, elle y retournerait demain. Marie-Claude Pedneault, la psychologue de l’école, s’en irait bien aussi, au Saguenay d’où elle vient.

Il y avait aussi Tina, moitié grecque, moitié indienne dont je vous parlerai samedi, et Marilyn qui vient de Charlevoix qui enseigne la musique ; elle, je ne sais plus ce qu’elle m’a dit, c’était une soirée organisée par Marika, chez elle, dans le parc de roulottes de la Place Ferland, à la sortie de la ville. Tous des moins de 30 ans. Une

assemblée assez représentative de la *culture Sept-Îles* qui se fonde sur la différence, et la fierté de cette différence. Ici c’est pas pareil. Pas pareil que quoi ? Pas pareil, c’est tout.

Sept-Îles cultive activement cette illusion quasi mystique d’être un microcosme modèle du Québec. On m’a répété cent fois : ici, on vient de partout au Québec (en fait, surtout du Saguenay et de Charlevoix). À écouter les Septiliens, ils seraient des *élus*, des *appelés* par le destin dans un lieu magique, loin des cités décadentes. Sept-Îles a retourné son éloignement à l’envers, elle nous dit : c’est vous qui êtes loin de l’essentiel, loin de la mer, des grands ciels et des sandwiches au crabe de chez Omer... Cela participe bien sûr d’une mauvaise foi aussi sympathique que surréaliste. J’ai reçu ce courriel d’une Septilienne exilée en France, elle s’appelle Julie Boudreau-Jacquot et elle me dit : Rien à voir à Sept-Îles ? Je rêve ! Je vous écris d’un triste bureau du 12^e arrondissement près de la gare de Lyon, il tombe une pluie assommante et froide sur Paris, au moins à Sept-Îles il y a la plage et les îles, et chez Omer le meilleur sandwich au crabe in ze world...

C’est drôle parce que j’ai reçu et lu ce courriel dans le bureau d’un édifice fédéral du boulevard Laure, bureau prêté par un ami en voyage à Montréal. De sa fenêtre, on a une vue grandiose sur l’arrière de l’épicerie Metro où, toute la journée, j’ai vu des ados tirer une poffe. Il tombait une neige mouillée qui s’ajoutait à la sloche que les voitures splachaient sur les rares passants. C’était d’un triste. Je me suis dit tiens, je vais aller me chercher un sandwich au crabe chez Omer, rue Brochu.

C’était fermé.

Les négociations reprennent avec les médecins spécialistes

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) et le gouvernement conviennent de retourner à la table de négociation dès aujourd’hui après avoir interrompu les pourparlers pendant près d’un mois.

Même si le ministre de la Santé, François Legault, et le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré, ont eu des contacts téléphoniques réguliers au cours des dernières semaines, les deux parties avaient rompu les négociations officielles depuis le début du mois de novembre.

« Nous nous sommes parlé aujourd’hui et nous pouvons annoncer qu’il y aura une négociation demain matin (aujourd’hui). Il y a une ouverture par rapport à des avenues nouvelles qu’il vaut la peine d’explorer. Donc on se rassemble à la table avec l’idée d’en arriver à une entente », a indiqué le Dr Dugré. Il a d’ailleurs souligné que c’est le voeu des membres de sa fédération que d’en arriver à une entente avec le gouvernement. « Je l’ai déjà dit, on est toujours prêt à négocier. Plutôt que de légiférer, négociations, c’est ce que nous faisons. Nous allons les écouter demain (aujourd’hui), c’est à eux de revenir. »

Principal achoppement des négociations, les deux parties ne s’entendent pas sur le niveau de rémunération des médecins. Les spécialistes réclament une augmentation de 40 %, dont une hausse de 7 % en trois ans et diverses mesures comme des congés parentaux. Ils dénoncent également les conditions de travail difficiles avec lesquelles ils doivent composer ainsi que le manque d’équipement et d’accès aux salles d’opération.

Même s’il dit être sensible aux conditions de travail des médecins, le ministre Legault a de son côté appelé à plusieurs reprises que le gouvernement ne dispose pas des 500 millions que réclament les médecins pour augmenter leurs salaires.

Si les deux parties acceptent de revenir à la table de négociation, rien n’est encore réglé, à cependant pris soin de préciser hier le Dr Dugré. C’est donc dire que pour le moment, les médecins spécialistes maintiennent toujours leur deuxième journée d’étude, prévue pour lundi prochain. Le 13 novembre dernier, la première journée d’étude avait réuni quelque 3000 membres au Stade olympique.

cyberpresse.ca Pour en savoir plus sur le conflit entre Québec et ses médecins spécialistes, rendez-vous www.cyberpresse.ca/urgences

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Les politiques d’octroi d’indemnités de départ au sein des sociétés d’État seront analysées et, s’il y a lieu, corrigées, a annoncé hier la ministre des Finances, Pauline Marois.

Le sous-ministre des Finances, Gilles Godbout, a en effet reçu le mandat d’analyser ces politiques et de faire des suggestions sur les modifications qui pourraient y être apportées, a indiqué Mme Marois à

l’Assemblée nationale, où elle était interrogée par le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair.

Ce dernier a soulevé en Chambre, pour la deuxième journée consécutive, un dossier qu’il juge manquer de « bon sens ». Il s’agit d’un cadre de la Société des alcools (SAQ), Jean-Claude Gagnon, qui a quitté son poste après seulement 23 mois de services, mais avec une prime équivalant à 18 mois de salaire, soit un montant de 226 000 \$.

M. Gagnon est devenu depuis l’organisateur en chef de l’Action

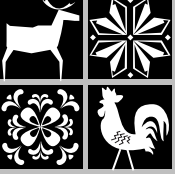
démocratique du Québec (ADQ), le parti de Mario Dumont.

La ministre des Finances a reconnu l’autonomie de la Société des alcools dans sa gestion et dit « respecter la décision ». Mais « il doit y avoir un certain équilibre » dans les politiques des sociétés d’État, a-t-elle fait valoir. Elle admet que le montant versé à M. Gagnon paraît « un peu élevé ».

Mme Marois a néanmoins rappelé que, à son arrivée en poste, le nouveau président-directeur général de la SAQ, Louis Roquet, a procédé à

une réorganisation de l’organisme, laquelle a permis des économies de 500 000 \$ en gestion.

Mme Marois s’est aussi engagée à rendre publiques toutes les informations concernant les primes de départ payées par la SAQ depuis cinq ans, dans le respect de la Loi d’accès à l’information. Elle a même proposé d’étendre cet engagement jusqu’aux 15 dernières années, histoire de voir le niveau des primes de départ payées sous la précédente administration libérale.



N O È L



Le pull capuchon rayé bonbon 29.⁹⁵
De notre collection exclusive, un pull en pure laine d'agneau, zip aller-rerour. Tons dominants de céleri, marine, turquoise. P.m.g.tg. Rég. 48.00



Le pull capuchon rayé bonbon 29.⁹⁵
De notre collection exclusive, un pull en pure laine d'agneau, zip aller-rerour. Tons dominants de céleri, marine, turquoise. P.m.g.tg. Rég. 48.00



Le tee-shirt capuchon liséré 19.⁹⁹
De notre collection exclusive, un tee-shirt coton-lycra stretch, découpé par des coutures surfilées en contraste sur marine, bleu capitaine, rouge, rose ou neige. P.m.g.tg. Rég. 25.00



Le pantalon rayures patchwork 39.⁹⁵
Assemblage à la verticale de pièces en denim et velours côtelé mille-raies, un pantalon pure mode, jambes trompette. Combinaisons en tons de brun. 3 à 13. Rég. 60.00

Le certificat-cadeau Simons
Le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche !
D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.



Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION ROMANOW

Le Québec applaudit le réinvestissement mais craint l'ingérence d'Ottawa

ALEXANDRE SIROIS

Les principaux acteurs du réseau de la santé québécois estiment qu'ils risquent d'être à la fois satisfaits et mécontents du rapport de la Commission sur l'avenir des soins de santé au pays, qui sera déposé aujourd'hui.

Satisfaits parce que tout indique que le président de la commission, Roy Romanow, recommandera à Ottawa d'injecter plusieurs milliards dans le secteur de la santé. Mécontents parce qu'ils craignent, entre autres choses, qu'Ottawa soit invité à marcher dans les plates-bandes des provinces.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Yves Dugré, estime que la commission doit absolument demander à Ottawa de rehausser sa contribution en santé. « Dans ce rapport-là, il faut que M. Romanow reconnaisse qu'il y a un déséquilibre fiscal et que ça touche principalement la santé parce que c'est une grosse partie du budget du Québec », a-t-il dit.

« Il faut donc qu'il dise que le gouvernement fédéral doit d'abord remettre la part des transferts qu'il a retranchée au milieu des années 90, pour qu'ensuite il rehausse le financement », a ajouté le Dr Dugré. Un financement qui, selon lui, doit être récurrent

et ne pas faire partie d'ententes négociées à la pièce comme dans le cas des bourses du millénaire, en éducation.

Même son de cloche du côté de l'Association des CLSC et des CHSLD du Québec, où on se méfie d'une éventuelle ingérence d'Ottawa dans les champs de compétence des provinces. « Ottawa doit rehausser le financement de manière récurrente à même les transferts, a déclaré la directrice générale de l'association. Pas se réserver le pouvoir de faire toutes sortes de petits projets dans tous les sens alors qu'au Québec, notre système de santé est précarisé parce que les services de base en CLSC ne sont pas revus à la hausse. »

La non-ingérence d'Ottawa est d'autant plus cruciale que Québec sait exactement où sont les besoins et comment de nouvelles sommes pourraient être utilisées, a affirmé M^{me} Gendron. Premièrement parce que la commission Clair sur l'avenir des soins de santé au Québec a publié un rapport qui a suscité un consensus chez les acteurs du réseau au début de l'année 2001. Ensuite parce que le ministère de la Santé vient tout juste de dévoiler son plan d'action dans ce domaine. Un document qui reprend l'essentiel des recommandations du rapport Clair, dans lequel Québec explique avec précision à quoi servirait l'argent qu'il veut injecter dans le réseau (le ministre François Legault dit avoir besoin de 1,8 milliard).

Certains intervenants du réseau québécois

de la santé pensent également que le rapport Romanow les décevra parce qu'il ne proposera pas de nouveaux moyens de financer le réseau. C'est le cas de l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) et de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, qui milite pour un plus grand partenariat public-privé, notamment au moyen de la multiplication de cliniques affiliées.

Sans se prononcer sur les moyens à préconiser, l'AHQ estime que Romanow devrait proposer de nouvelles sources de financement. « Il faut en débattre. Il y a là un problème important qui ne peut pas simplement se résorber par de nouvelles injections de sommes provenant des gouvernements fédéral et provinciaux », a déclaré la porte-parole de l'association, Lisa Massicotte, qui espère aussi que la commission proposera une révision des principes de la loi canadienne sur la santé.

Quant au gouvernement du Québec, qui a boudé les audiences de la commission, il se tenait coi, hier. Le ministère de la Santé précisait que M. Legault ne se prononcerait pas sur le sujet avant d'avoir pris connaissance du rapport. La porte-parole du ministre, Anne Marcotte, nous a renvoyé au communiqué diffusé lors de la publication du rapport d'étape de la commission Romanow. Un communiqué sans équivoque, dans lequel le ministre affirmait que l'exercice, pour le Québec, n'aurait « manifestement aucune valeur ajoutée ».

LA COMMISSION ROMANOW

ÉVÈNEMENT

Roy Romanow, l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, dépose ce matin aux Communes le rapport de la Commission d'enquête sur la réforme du système de santé, qu'il préside depuis 18 mois et qui aura coûté de 15 à 20 millions de dollars aux contribuables.

ENJEU

Redonner au système de santé canadien le financement et les réformes dont il a impérieusement besoin pour satisfaire aux besoins grandissants d'une population vieillissante. Soins à domicile, coûts des médicaments, soins de première ligne, listes d'attente, ressources humaines, équipements, privatisation, etc. ; tous les problèmes ont été examinés à la loupe et le rapport fera des recommandations visant à rendre le système de santé viable à long terme.

AVENIR

Le premier ministre Jean Chrétien et ses homologues provinciaux doivent se réunir fin janvier ou début février afin de mettre au point, à partir du rapport Romanow et du rapport Kirby (Sénat), un plan de réformes acceptable pour tout le monde. En février, le budget fédéral déterminera si Ottawa veut aller de l'avant avec ces propositions de réformes.



Photo PC

Roy Romanow, président de la Commission d'enquête sur la réforme du système de santé au Canada, quittait hier le parlement après une rencontre avec le premier ministre, à la veille du dépôt de son rapport final.

Un exercice cher et controversé

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien avait à peine annoncé la création de la Commission sur l'avenir des soins de santé au pays, le 4 avril 2001, que déjà les provinces, les partis de l'opposition aux Communes et les sénateurs doutaient de l'utilité d'une telle démarche, qui a coûté 15 millions de dollars aux contribuables.

Dès le départ, les sceptiques envers la commission présidée par l'ancien premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, Roy Romanow, ont fait valoir que sept provinces avaient déjà examiné sous toutes ses coutures le régime de soins de santé en mettant sur pied leur propre commission d'enquête afin de proposer des solutions aux longues listes d'attente dans les hôpitaux résultant d'un sous-financement chronique.

Ils ont aussi souligné qu'un comité du Sénat, présidé par le sénateur Michael Kirby, examinait depuis un an déjà le régime de soins de santé. Ce comité a remis le mois dernier son rapport final, dans lequel il a recommandé une injection immédiate par Ottawa de cinq milliards de dollars afin de remettre sur les rails le système de soins de santé, quitte à faire passer la TPS de 7 % à 8,5 %.

Enfin, les détracteurs de la commission Romanow ont aussi soutenu que le remède à la crise qui secoue le régime de soins de santé depuis des années est bien connu de tous : il faut que le fédéral injecte de l'argent dans le système.

Dans son rapport final, qui sera dévoilé aujourd'hui à Ottawa, M. Romanow doit d'ailleurs recommander au gouvernement Chrétien de majorer de sept milliards de dollars les paiements de transfert aux provinces destinés aux programmes sociaux au cours des prochaines années, soit la somme qu'ont exigée les premiers ministres des provinces lors de leur dernière rencontre annuelle à Halifax l'été dernier.

Le premier ministre Chrétien a décidé de créer cette commission moins de six mois après les élections générales de novembre 2000, durant lesquelles la question de l'avenir des soins de santé a été un des principaux enjeux.

Avant de déclencher les élections, M. Chrétien avait pourtant bien pris soin de conclure une entente avec ses homologues des provinces prévoyant une hausse des paiements de transfert de quelque 23 milliards de dollars en cinq ans afin de calmer les critiques à l'endroit de son gouvernement.

Rappelons que le gouvernement Chrétien a considérablement réduit les paiements de transfert aux provinces lors de la lutte contre le déficit dans les années 1990. Ces paiements, qui étaient de quelque 19 milliards de dollars en 1994-1995, ont été ramenés à 11,5 milliards de dollars durant la période la plus sombre de la lutte au déficit.

Cette année, les provinces ont reçu 18,6 milliards de dollars, une somme qui passera progressivement à 21,6 milliards d'ici l'exercice financier 2006-2007, à moins

que le fédéral ne décide d'injecter de nouveaux fonds dans le prochain budget que déposera le ministre des Finances, John Manley, en février.

Désirant gagner du temps, M. Chrétien a décidé de mettre sur pied la commission Romanow au printemps 2001, convaincu que le financement n'était pas l'unique remède à la crise qui sévit dans le régime de soins de santé.

M. Romanow, qui, de 1991 à 2001, a dirigé la Saskatchewan, la province où est née l'assurance-maladie, a lui-même pressé pendant des mois son ami de longue date de créer une commission nationale d'enquête afin de faire le point sur le système de soins de santé.

M. Romanow a également fait l'objet de pressions de la part de M. Chrétien qui souhaitait qu'il fasse le saut en politique fédérale sous les couleurs du Parti libéral du Canada. Il a résisté à ces fortes pressions malgré la grande amitié qui le lie à M. Chrétien, craignant qu'une telle décision ne porte un coup fatal au NPD sur la scène fédérale.

L'étude menée par M. Romanow est la dernière d'une série commandée par le gouvernement fédéral depuis 1993. En effet, même si la santé relève du champ de compétence des provinces, le gouvernement Chrétien a dépensé près de 240 millions de dollars depuis son arrivée au pouvoir pour financer divers projets pilotes et études dans l'espoir de trouver un remède aux coûts grandissants du système de soins de santé.

Ce qu'on en dit ailleurs au Canada

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Lasses de voir le gouvernement Chrétien refuser d'investir pour régler la crise qui secoue le régime de soins de santé, les provinces ont décidé d'administrer chacune de leur côté leur propre remède au lieu d'attendre les recommandations de la commission sur l'avenir des soins de santé au pays.

La plupart des provinces ont d'ailleurs déjà diagnostiqué les problèmes à l'origine de la crise actuelle et voient déjà le rapport de la commission présidée par l'ancien premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow, comme un dédoublement de leurs efforts.

L'Ontario, qui dépensera cette année 9,7 milliards de dollars en santé, soit 14,5 % de son budget de 66,6 milliards de dollars, a été la première province à se pencher sur ce dossier en mettant sur pied la Commission de restructuration des soins de santé, en 1997.

Cette commission a recommandé la fermeture ou la fusion de plusieurs hôpitaux dans la province, dont l'hôpital Montfort à Ottawa, le seul de la province à offrir une formation clinique en français aux étudiants en médecine. La fermeture de Montfort a été contestée par les francophones devant les tribunaux, qui leur ont donné raison dans une décision historique en décembre 2001.

Depuis les travaux de la commission, l'Ontario cherche à accroître le rôle du secteur privé dans le régime de soins de santé. Le gouvernement a récemment décidé de permettre l'ouverture de 25 cliniques privées offrant des tests d'imagerie par résonance magnétique (IRM) afin de diminuer les listes d'attente. Il veut aussi augmenter considérablement le nombre de centres de santé communautaires et compte embaucher plus de 300 infirmiers et infirmières praticiens.

L'Alberta, qui consacrera 6,8 milliards à la santé, soit presque le tiers de son budget de 19,2 milliards de dollars, est la province qui s'est le plus colletée avec Ottawa en raison de son désir de voir le secteur privé jouer un rôle plus important dans l'offre de soins de santé.

La province a mis sur pied une commission d'enquête présidée par l'ancien vice-premier ministre conservateur Don Mazankowski, qui a proposé, dans son rapport final dévoilé en janvier, rien de moins qu'un système de soins à échelle réduite réservant un rôle accru au secteur privé.

La commission a aussi proposé la création d'un comité d'experts chargés de déterminer quelles procédures médicales devraient être couvertes par le régime public, et suggéré des primes d'assurance-maladie plus élevées pour les Albertains — les seuls Canadiens, avec leurs voisins de Colombie-

Britannique, à payer de telles primes. Le gouvernement Klein s'est dit prêt à mettre en oeuvre la majorité des 40 recommandations contenues dans le rapport.

En Colombie-Britannique, le gouvernement de Gordon Campbell consacre 10 milliards de dollars à la santé, soit 41 % de son budget. Aux prises avec une hausse des coûts, le gouvernement a majoré les primes d'assurance-maladie de 50 % tout en éliminant certains services offerts dans le passé, tels les examens de la vue. Les médicaments pour les allergies, la diarrhée et l'incontinence ne sont plus remboursés. Parallèlement, le gouvernement a conclu une entente salariale de trois ans qui fait des infirmières et des médecins de la province les mieux payés du pays. Il a aussi fait passer le nombre de conseils régionaux de la santé de 52 à six.

En Saskatchewan, le gouvernement consacre 2,3 milliards à la santé, ce qui constitue plus du tiers de son budget de six milliards. Le gouvernement a mis sur pied une commission sur l'assurance-maladie présidée par Ken Flyke, qui a recommandé, comme moyen de réduire les coûts, la fermeture de 50 des 70 hôpitaux dans cette province où est né le régime de soins de santé.

Mais le premier ministre, Lorne Calvert, a finalement décidé de ne pas retenir cette recommandation controversée, qui avait soulevé l'ire des citoyens. Il s'est aussi opposé à ce que des cliniques privées reçoivent des fonds publics puissent faire des profits. Le gouvernement encourage l'utilisation dans les milieux ruraux de ce qui est appelé les services téléassistés, où les spécialistes font appel à la technologie afin de faire à distance un premier examen les patients.

Le Manitoba, qui dépensera cette année 2,7 milliards de dollars en santé, soit 39 % de son budget de 6,9 milliards, est la province qui s'oppose le plus farouchement à voir des cliniques privées jouer un rôle accru dans le domaine de la santé. Le gouvernement de Gary Doer a agrandi ou modernisé plus de 50 hôpitaux de la province à un coût de 300 millions et réussi à réduire de moitié la période d'attente des malades qui doivent recevoir des soins pour combattre le cancer.

Le Nouveau-Brunswick, qui consacrera cette année 1,8 milliard de dollars à la santé, soit 35 % de son budget de 5,2 milliards, a aussi créé un comité pour trouver des solutions aux problèmes qui affligent le régime de soins de santé. Entre autres mesures, le gouvernement de Bernard Lord a annoncé la création de quatre centres de santé communautaires, l'embauche d'un protecteur des patients et un financement pluriannuel pour les services de santé.

Le CHUM veut payer pour donner congé aux patients plus vite

Le directeur général croit qu'il pourrait ainsi libérer des lits

ALEXANDRE SIROIS

Les ressources pour compléter le virage ambulatoire n'ayant jamais été suffisantes, le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) a décidé d'utiliser son propre budget pour donner congé à ses patients plus rapidement et les expédier au sein d'autres établissements du réseau de la santé.

C'est l'idée du nouveau directeur général du CHUM, Denis Roy, qui veut mettre en branle une série de moyens pour remettre ses trois hôpitaux sur les rails d'ici leur déménagement prévu en un seul lieu, dans quelques années.

« Il y a des personnes qui occupent des lits inutilement parce qu'elles n'ont pas de place ailleurs. (...) Il s'agit d'être novateur et de faire en sorte qu'on n'attende pas après le gouvernement et la régie régionale pour faire preuve d'ouverture, a-t-il déclaré au cours d'une entrevue à *La Presse*. Je suis prêt à mettre de mon budget pour que les CLSC nous aident. »

Le nombre de patients qui ont reçu leur congé d'un hôpital, mais qui demeurent dans les lits de l'établissement parce que les autres acteurs du réseau ne peuvent pas leur offrir les soins dont ils ont besoin (de la réadaptation ou des soins à domicile, par exemple) est très élevé à Montréal. Ce problème perturbe le fonctionnement de l'ensemble des hôpitaux de la métropole puisque ces patients occupent des lits nécessaires pour hospitaliser des malades qui prennent leur mal en patience aux urgences ou sur une liste d'attente pour une opération.

« Si on voit le traitement du patient en terme de continuité, je crois que c'est logique que j'utilise, pour traiter mes patients, une partie de mon budget. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du CHUM. C'est la meilleure façon pour que le patient ne tombe pas entre deux chaises », a déclaré le Dr Roy.

Le CHUM fait le pari que cette initiative lui permettra d'économiser puisque l'hospitalisation d'un patient en ses murs lui coûte en moyenne 400 \$ par jour. Une somme habituellement moins élevée lorsque le patient est pris en charge par un autre acteur du réseau comme un CLSC. « Si un patient, au bout de deux jours, peut partir à l'extérieur avec des soins appropriés, vous diminuez les coûts pas mal. La durée de séjour au CHUM est environ de 10 jours. Imaginez combien de patients on peut traiter de plus dans nos lits si on diminue la durée de séjour de moitié », a déclaré le Dr Roy.



Photo ROBERT NADON, La Presse

Le directeur général du CHUM, Denis R. Roy.

Cette stratégie fait partie d'un plan d'action en plusieurs points qui vise à permettre à la direction du CHUM de relever un double défi de taille. Faire du centre hospitalier un leader en soins, en recherche et en gestion des risques, pour que, en collaboration avec les autres hôpitaux universitaires de la métropole, Montréal devienne « le nec plus ultra de la santé et de l'industrie du savoir ».

Le plan d'action met également l'accent sur l'harmonisation des pratiques entre les trois établissements du CHUM, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Notre-Dame et l'hôpital Saint-Luc. Le Dr Roy ne voit pas pourquoi, par exemple, les patients souffrant de maladies pulmonaires chroniques de l'hôpital Notre-Dame ne pourraient pas avoir accès au centre de jour de pneumologie de l'Hôtel-Dieu. « Les patients ne seraient pas obligés d'attendre aux urgences. Le traitement pourrait commencer au centre de jour. Depuis qu'il est ouvert, à l'Hôtel-Dieu, il n'y a presque plus de patients avec des mala-

dies pulmonaires chroniques qui se présentent aux urgences », a expliqué le directeur général, qui veut aussi mettre fin au fonctionnement en silos.

Dorénavant, chaque département et chaque service sera géré par au moins deux personnes, dont un médecin, qui superviseront l'ensemble des employés et l'ensemble des activités. Une innovation ayant pour but de « remettre le patient au centre des préoccupations » des divers acteurs du centre hospitalier.

Qui plus est, le Dr Roy souhaite recruter plus de personnel et faire diminuer les heures supplémentaires (l'équivalent de 11 millions au CHUM en 2001-2002) et les sommes payées en assurance-maladie (14 millions au cours de la même période). Il préconise aussi une collaboration avec le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) en matière de ressources informatiques et l'établissement d'une direction spéciale dédiée uniquement à la gestion des risques. « Quand il y a un accident, on veut savoir pourquoi ça arrive et ce qu'on fait pour que ça n'arrive plus », a expliqué le Dr Roy, qui avait innové au CUSM il y a quelques années avec une stratégie visant à réduire les erreurs médicales.

Les sages-femmes souhaitent pratiquer à domicile

SOPHIE ALLARD

BIEN DES PARENTS désirant obtenir l'assistance d'une sage-femme se butent actuellement à une porte close : les maisons de naissance débordent et les listes d'attente n'en finissent plus. Parce qu'il y a urgence, les sages-femmes demandent au gouvernement de presser le pas afin d'autoriser l'accouchement à domicile promis il y a trois ans.

Dans la région de Montréal seulement, quelque 800 femmes doivent faire une croix sur l'accouchement avec sage-femme faute de places dans les maisons de naissance. À la maison de naissance de Côte-des-Neiges, sur les 60 femmes qui se présentent tous les mois, 40 doivent se résigner à apposer leur nom sur une liste d'attente.

Même son de cloche du côté de la maison de naissance Lac-Saint-Louis à Pointe-Claire où les carnets de rendez-vous (suivis, rencontres prénatales et postnatales inclus) sont saturés jusqu'en septembre prochain. « Des places se dégagent à l'occasion lorsque des femmes déménagent, font des fausses couches ou ont des grossesses gémellaires et doivent être suivies par un médecin », précise Lise Gagnon, sage-femme depuis 27 ans.

En Estrie, les futures mères des municipalités éloignées de Sherbrooke, où se trouve la maison de naissance de l'Estrie, doivent se résigner à accoucher à l'hôpital ou, plus rarement, seules à la maison. Toutes régions confondues, il arrive même que des femmes présentent une fausse adresse parce, sans cela, elles ne seraient pas desservies.

Selon Raymonde Gagnon, présidente de l'Ordre professionnel des sages-femmes du Québec, « ces données ne sont que la pointe de l'iceberg car bien des gens, croyant ne pas avoir accès au service, n'osent même pas demander l'assistance d'une sage-femme ».

La situation est d'autant plus pressante, selon Mme Gagnon, qu'une première cohorte de 16 étudiantes au baccalauréat en pratique sage-femme offert par l'Université du Québec à Trois-Rivières quittera les bancs de l'école au printemps prochain. « Si rien n'est fait, elles se retrouveront le bec à l'eau », dit-elle.

Dans l'attente d'un règlement

Actuellement, 60 sages-femmes offrent leurs services dans sept maisons de naissance à travers le Québec. Trois ans après l'adoption de la Loi sur les sages-femmes reconnaissant la profession de sage-femme et la pratique dans les maisons de naissance, les domiciles et les centres hospitaliers, les sages-femmes sont toujours confinées aux maisons de naissance, faute de règlement sur les normes de pratique et les conditions d'exercice à domicile.

Un règlement a bien été préparé par l'Ordre professionnel des sages-femmes du Québec, mais il est encore sous étude. « Comme nous attendons toujours la version finale du document, cette nouvelle pratique ne sera pas en vigueur bientôt », affirme Dominique Breton, porte-parole du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Conscient du manque de places en maison de naissance, le MSSSQ dit vouloir concentrer ses efforts dans le développement d'ententes qui permettront d'accueillir les sages-femmes dans les centres hospitaliers prochainement.

Des sages-femmes décrient cette façon de palier le manque d'obstétriciens à peu de frais. « C'est un pas en avant, mais plusieurs femmes préfèrent accoucher à la maison, dit Lise Gagnon. Nous avons fait nos preuves, il est temps que le gouvernement bouge à ce sujet. »

microboutique

La boutique numérique

Mes photos - Mon ordi - Ma boutique

L'ensemble comprend:



Camera Canon A 40
• 2.1 Mégapixels
• Zoom optique 3X (35-105 mm)
• Mode film avec son
• Carte Compact Flash 8 mo incluse
• Sorties USB et télé
• Piles AA (incluses)
• 3 points d'autofocus



Macintosh eMac
• Processeur G4 700 MHz
• Moniteur 17" 1280 X 1024
• Mémoire 128 Mo
• Disque dur de 40 Go
• DVD-ROM Graveur de CD-RW
• Modem 56K
• Ethernet 10/100



Lexmark Z35
• 2400 X 1200 ppp
• 11 ppm en noir, 6 ppm en couleur
• Cartouches noir et couleur incluses
• Câble USB inclus



Cours iPhoto
• Importation et cadrage
• Impression et archivage
• Partage et diffusion

Le tout pour seulement:

1899\$*

NOUVEAU
Visitez la plus grande boutique Apple au Canada!

6615 avenue du Parc
Ouvert: lun. mar. mer: 9 à 18
jeu. ven: 9 à 19 sam: 10 à 17

Canon



Revendeur agréé



Cours gratuit dans notre salle de cours équipée tout en numérique

Mac École

* Débourser à l'achat de 21-69\$ taxes en sus, rabais postaux de Apple de 100\$ sur l'imprimante Lexmark Z35 et 150\$ sur le eMac 700 MHz. Valable jusqu'au 31 décembre 2002, détails en magasin. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer inc., enregistrées aux États-Unis et autres pays.

Vente pre-rénovation

Prix réduits jusqu'à 50% sur certains de ces produits

Duvets

Canard blanc
le plus abordable

Simple 59\$ 44 on
Double 79\$ 56
Queen 89\$ 64
King 99\$ 72

Duvet de canard
quatre saisons
garantie de 15 ans

Simple 119\$ 23 on
Double 149\$ 28
Queen 159\$ 35
King 179\$ 40

Duvet et plumes
pour chambre fraîche
garantie de 15 ans

Simple 119\$ 30 on
Double 149\$ 35
Queen 159\$ 45
King 179\$ 50

Duvet d'oe
poils estival
garantie de 15 ans

Simple 99\$ 18 on
Double 129\$ 23
Queen 139\$ 25
King 169\$ 29

Duvet d'oe
quatre saisons pour
chambre chaude
garantie de 15 ans

Simple 149\$ 20 on
Double 179\$ 25
Queen 209\$ 30
King 239\$ 35

Duvet d'oe
trois saisons pour
chambre fraîche
garantie de 15 ans

Simple 189\$ 30 on
Double 229\$ 35
Queen 249\$ 42
King 289\$ 50

Duvet d'oe
Ultra pour une
chambre froide
garantie de 15 ans

Simple 219\$ 40 on
Double 269\$ 50
Queen 299\$ 55
King 345\$ 65

Duvet d'oe
700 "Loft"
de lux et très chaud

Simple 299\$ 20 on
Double 369\$ 25
Queen 439\$ 30
King 499\$ 35

Housses de duvet

Poly-coton
200 fils au p.c.
bonne qualité à prix abordable

Simple 55\$
Double 60\$
Queen 65\$
King 75\$

Colon 100%

Simple 60\$
Double 75\$
Queen 80\$
King 95\$

Colon 100%
220 fils au p.c.
le confort du coton

Simple 60\$
Double 70\$
Queen 75\$
King 80\$

Colon 100%
230 fils au p.c.
le confort du coton

Simple 79\$
Double 90\$
Queen 99\$
King 118\$

Colon 100%
290 fils au p.c.
pour le meilleur confort

Simple 79\$
Double 89\$
Queen 99\$
King 118\$

Colon 100%
320 fils au p.c.
pour le meilleur confort

Simple 95\$
Double 110\$
Queen 120\$
King 139\$

Oreillers

Oreiller en plumes
abordables

Simple 15\$
Double 18\$
Queen 25\$
Euro 25\$

Oreiller en duvet et plumes
un favori

Simple 30\$
Double 39\$
Queen 49\$
Euro 59\$

Oreiller en duvet et plumes
Le "Kombo" plus moelleux

Simple 49\$
Double 59\$
Queen 69\$

Oreiller en duvet d'oe
le plus luxueux

Simple 79\$
Double 89\$
Queen 99\$
Euro 109\$

Lits-de-plumes

Déposé sur votre futon ou matelas,
notre lit de plumes vous offre un
sommeil de lux à prix modique

Lit de plumes léger
pour le confort

Simple 89\$
Double 110\$
Queen 125\$
King 155\$

Lit de plumes deluxe
pour le confort maximal

Simple 130\$
Double 155\$
Queen 175\$
King 230\$

Futons

Plusieurs
Futons à partir de 105\$
Bases à partir de 89\$
Housses de futon à partir de 39\$

Draps

Poly-coton
à partir de 20\$

Colon 100%
à partir de 25\$

10 av. des Pins, ouest,
Montréal, 287-9276
mar - ven 11 - 6
sam 11 - 5 dim, lun fermé

ungava
duvet

3100474

Soyez prêts

Paletot sport lavable en microfibre ultra-léger et chaud.

Tailles moyennes
575\$

Tailles fortes et élancées jusqu'à 50
600\$

La qualité
LUHTA
chez

Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

• MONTRÉAL: 4475, boul. Métropolitain Est - Galeries d'Anjou
• CENTRE-VILLE: Complexe Desjardins • OUEST: Centre Rockland - Fairview Pointe-Claire
• RIVE-SUD: Promenades St-Bruno - Mail Champlain, Brossard • LAVAL: Carrefour Laval
• RIVE-NORD: Place Rosemère • REPENTIGNY: Galeries Rive-Nord • JOLIETTE: Galeries Joliette
• QUÉBEC: Place Sainte-Foy (Espace Nord) - Galeries de la Capitale

| PROCÈS DE JOCELYN HOTTE |

Hotte dit se rappeler le premier coup de feu, mais pas les autres

CHRISTIANE DESJARDINS

JOCELYN HOTTE affirme que le premier coup de feu qu'il a tiré sur l'autoroute 13, le soir du 23 juin 2001, était un coup de semonce pour inciter Lucie Gélinas à arrêter sa voiture. Au lieu de cela, elle a accéléré, ce qui a été l'élément déclencheur, croit-il. Les autres coups de feu qu'il a tirés, Hotte dit ne plus en avoir souvenir.

« Je me rappelle que j'ai l'arme dans les mains, mais je ne sens pas mon doigt sur la gâchette, je ne sens pas la poudre. Je suis dans un autre état. Je n'ai plus de raisonnement, je suis vidé, c'est la sensation que j'ai. Je perd la notion du temps, je perd le contact avec les choses qui m'entourent. C'est comme un presto qui aurait sauté », a-t-il expliqué d'une voix monocorde, hier, devant le jury.

Hotte ne se rappelle pas avoir mitraillé la voiture de M^{me} Gélinas, tuant celle-ci et blessant très gravement les trois hommes qui se trouvaient avec elle. Les souvenirs qu'il garde de la suite des événements sont qu'il se voit zigzaguer sur la route, qu'il prend l'autoroute 15 pour rentrer chez lui instinctivement, qu'il a très soif et cherche un dépanneur pour acheter à boire. « Après, j'ai regardé dans mon miroir pour voir si la voiture de Lucie était là. À l'embranchement de la 15, j'ai vu qu'un véhicule de la Sûreté du Québec me suivait. » Quelques minutes plus tard, il est arrêté dans un dépanneur, alors qu'il est en train de boire un Seven-Up.

Il affirme que lorsque les policiers lui ont appris par la suite qu'il avait blessé les trois hommes et que M^{me} Gélinas était morte, il ne les croyait pas. « Je pensais qu'ils me montaient un bateau. »

Pouvoir sexuel

Hotte, qui s'est séparé de sa femme en 1994, après 22 ans de vie commune au cours de laquelle ils ont eu trois enfants, a rencontré M^{me} Gélinas environ un an plus tard, dans un bar. Il se sont fréquentés pendant six ans, mais ils avaient peu de points en commun, croit-il, sauf au plan sexuel. Il a mis fin à leur relation au moins quatre fois pendant ces six ans, mais il a toujours repris, car la jeune femme ne lâchait pas prise, dit-il. « Lucie revenait tout le temps, elle m'attendait à mon appartement, à l'écurie le matin, elle glissait des lettres sous ma porte. Le côté sexuel était très fort, on revenait ensemble de cette façon-là. » Hier, des petits mots écrits par M^{me} Gélinas ont été produits en preuve, mais le juge John H. Gomery a refusé de les lire à voix haute, parce qu'ils contenaient des mots qu'il ne veut pas dire en public.



Photo ROBERT NADON, La Presse
Pierrette Hotte, la mère de l'accusé.

Le 2 juin 2001, Hotte a mis fin à la relation avec la jeune femme, et le scénario s'est répété, dit-il : petits mots d'amour glissés sous sa porte, appels fréquents. M^{me} Gélinas a rencontré un nouvel amoureux le soir même du 2 juin. Le 11 juin, elle proposait à Hotte d'avoir une relation sexuelle à trois avec son nouveau conjoint, mais ce dernier déclinait l'invitation. Elle a demandé à son voisin, Hugues Ducharme, qui a accepté. « C'est Lucie qui a organisé ça, et qui a ré-

ÉVÉNEMENT

Procès du policier de la GRC Jocelyn Hotte, accusé du meurtre prémédité de son ex-conjointe Lucie Gélinas, et de tentatives de meurtre sur trois hommes.

HIER

La défense a commencé sa preuve en faisant témoigner la mère de l'accusé, puis l'accusé lui-même.

AUJOURD'HUI

Le contre-interrogatoire de Hotte, amorcé en toute de fin de journée hier, se poursuit ce matin.

servé la chambre dans un motel de Rose-mère », a dit Hotte, hier. À partir du 11 juin, Hotte considérait qu'il avait repris avec M^{me} Gélinas. Peu après, il devait se rendre compte qu'il n'était pas le seul homme dans sa vie, et rompait encore une fois, le 17 juin. Dans les jours suivants, par contre, il la re-voyait encore, allait dîner avec elle et l'emmenait au casino.

Dans les jours précédant le drame, il a parlé à certains membres de sa famille du comportement de Lucie qui voyait d'autres hommes. Il était tourmenté et très malheureux. « J'étais en train de devenir fou, » a-t-il dit, hier. Il nie cependant avoir harcelé la jeune femme et l'avoir menacée.

En dépression

Hotte croit qu'il était en dépression au mois de juin 2001. Il était épuisé, triste, n'avait plus le goût de rien, et pleurait. Dans les mois précédents, il avait fait des semaines de 80 heures à la GRC, notamment dans le cadre du Sommet des Amériques, où il détenait un poste de responsabilité. En tant que maréchal, il était responsable de neuf convois de chefs d'État. « Je n'avais pas de relève, j'avais les pieds sur l'asphalte à la journée longue, et j'avais quatre heures pour dormir. Il y a eu des émeutes, on n'avait pas de masque à gaz, je me suis fait gazer deux fois, ça a été vraiment pénible. » À son retour, il était épuisé, a dû prendre des jours de maladie, et a perdu une dizaine de kilos.

Ce n'était pas la première fois qu'il faisait une dépression. En 1994, la GRC lui avait même enlevé ses armes de service par précaution, parce qu'il était suicidaire. Hotte avait été en congé de maladie pendant plusieurs mois, puis on l'avait affecté à un poste administratif pendant un an. Sa toute première dépression, il l'a faite à 11 ans, comme l'a expliqué sa mère, hier.

Une dépression à 11 ans

CHRISTIANE DESJARDINS

INCAPABLE D'ACCEPTER la mort de sa soeur aînée qu'il adorait, Jocelyn Hotte a été hospitalisé en psychiatrie à l'hôpital Sainte-Justine pendant trois mois, alors qu'il avait 11 ans.

« Quand la noirceur arrivait, il fermait toutes les lumières, il courait se jeter sur la vitrine qu'on avait à la maison, il courait dans les champs pas habillé. La nuit, il délirait et disait : Diane, Diane, viens me chercher. Il voulait mourir », a raconté avec émotion Pierrette Hotte, la mère de l'accusé, hier, au jury.

« Je ne pouvais pas m'imaginer qu'un enfant pouvait souffrir à ce point-là », a-t-elle ajouté en pleurant. Selon elle, cette blessure non guérie pourrait être une partie d'explication des gestes terribles que son fils a faits en juin 2001.

M^{me} Hotte a expliqué que son mari et elle, cultivateurs maraîchers à Laval, ont eu quatre enfants. Jocelyn était le cadet, tandis que Diane était l'aînée. Dès l'âge de un an, on a détecté une tumeur à l'abdomen de Diane, cancéreuse et inopérable. Elle est morte à 16 ans, le 20 décembre 1969, après avoir subi de nombreux traitements. Selon M^{me} Hotte, Diane, comme tous les enfants gravement malades, avait un charisme spécial, et elle s'occupait beaucoup de Jocelyn.

Le comportement de celui-ci a commencé à changer peu après la mort de sa soeur. Il refusait d'aller à l'école, le directeur est même venu pour le chercher à la maison, sans succès. Outre les comportements décrits plus haut, Jocelyn s'est mis à faire des crises. Un soir, en mars 1970, M^{me} Hotte se rappelle qu'il a fallu attacher le petit et l'amener chez le médecin. Celui-ci lui a fait une injection de Demerol, et l'a envoyé à l'Institut Albert-Prévost. En raison de son âge, Jocelyn a été transféré à Sainte-Justine. On a diagnostiqué un « choc émotionnel très grave », et il a été traité pendant trois mois. Après sa sortie de l'hôpital, il n'aurait eu aucun suivi psychiatrique.

Jocelyn Hotte a perdu son année scolaire, puis a été placé pensionnaire dans une autre école. À 17 ans, il apprenait que sa petite amie était enceinte, et décidait de laisser l'école pour travailler et faire vivre sa petite famille. Par la suite, il devenait pompier dans l'armée, puis en 1986, réalisait son rêve d'enfance d'entrer dans la GRC. Il est resté très proche de toute sa famille et devait emménager dans le sous-sol de ses parents, où il s'était aménagé un appartement, le 1^{er} juillet 2001.

Au sujet de Lucie Gélinas, M^{me} Hotte l'a décrite comme une femme à problèmes, qui menaçait de se suicider quand Jocelyn la laissait. Elle accaparait trop son fils et le rendait malheureux, mais elle avait un « pouvoir sexuel » sur lui. M^{me} Hotte avait coupé les ponts avec M^{me} Gélinas environ deux ans avant le drame, parce qu'elle n'en pouvait plus d'entendre la jeune femme venir se plaindre à elle de ses problèmes.

IL REVIENT TRIOMPHANT DE L'EVEREST.

LE TOUT NOUVEAU TOYOTA 4RUNNER 2003 EST ARRIVÉ.

RIEN N'INSPIRE AUTANT LA CRAINTE ET L'ADMIRATION QUE L'EVEREST. C'est donc là que nous avons mis le 4Runner à l'épreuve. Entièrement redessiné pour 2003 et disponible avec un moteur V8 FORCE-i, une suspension sport X-REAS et 4 roues motrices permanentes, le nouveau 4Runner est plus grand, plus robuste et plus polyvalent. Et, pour quiconque s'aventure hors route, il est tout simplement impressionnant. Pour plus de détails, contactez un concessionnaire Toyota, composez le 1 888 TOYOTA-8 ou visitez www.toyota.ca.

3087783A

CAMION TOYOTA un coup de cœur sans fin

La disponibilité des caractéristiques varie selon le modèle. Certaines caractéristiques sont optionnelles. La conduite hors route présente un danger. Veuillez conduire prudemment.

3087784

Logement: Boisclair réclame 100 millions de plus d'Ottawa

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Québec pourrait faire plus, mais dit manquer l'argent d'Ottawa pour créer davantage de logements sociaux. Le ministre de l'Habitation, André Boisclair, réclame donc 100 millions supplémentaires d'Ottawa afin de prendre en charge l'ensemble du parc immobilier de logements sociaux géré par le Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) au Québec.

M. Boisclair réclame aussi une rencontre fédérale-provinciale pour discuter de la crise du logement actuelle. « Il y a cent millions qui dorment à Ottawa. Avoir cet argent serait une occasion pour nous de mieux faire », dit-il.

Le ministre veut rapatrier au Québec les pleins pouvoirs en matière d'habitation, un transfert de 289 millions, selon le Québec. Ottawa s'en tiendrait à une offre de 189 millions et les échanges entre Québec et Ottawa ont débuté il y a trois ans.

« Il y a entente sur le principe, indique M. Boisclair, mais ce sont sur les montants de compensation où il y a encore un litige. »

Le ministre fédéral des Finances, John Manley, réplique qu'il y a un montant de 30 millions de dollars disponibles pour le Québec. Il dit regretter ce conflit puisqu'une entente était imminente, selon lui.

« Le Québec veut avoir un accord plus favorable que les autres provinces. Ce n'est pas possible vraiment parce que les autres provinces vont demander des changements », a-t-il déclaré de passage à Québec.

De son côté, M. Boisclair s'engage à verser « la grande majorité » d'un éventuel transfert fédéral à la création de logements sociaux. Même si, ajoute-t-il, il faudra rénover le parc fédéral qui serait mal entretenu, selon lui.

Une étude de la SCHL démontre que le taux d'inoccupation des logements est de 0,8 % à Montréal. La pénurie frappe encore plus durement Laval (0,5 %) et Longueuil (0,4 %). Comparativement, le taux d'inoccupation à Toronto atteint désormais 2,5 %.

Le ministre de l'Habitation reconnaît le « sérieux de la situation » mais se console des mises en chantier au Québec, privées et publiques, qui ont augmenté de 52 % en un an, comparativement à une augmentation moyenne canadienne de 25 %. Pour le reste, il montre du doigt Ottawa.

Les 100 millions supplémentaires réclamés par Québec représentent les sommes requises pour le parc immobilier de la SCHL, en plus des coûts requis pour l'entretenir. Québec veut également être compensé pour des investissements fédéraux qui n'ont pas été faits dans le passé, souligne M. Boisclair.

En outre, Québec réclame sa juste part, dit-il, soit 24 % du budget fédéral. « Le fédéral ne nous offre que 18 % comme compensation. Cela nous apparaît inacceptable. »

Pas encore d'entente pour corriger l'erreur de Revenu Canada aux dépens du Québec

La suppression de 479 millions risque d'entraîner une réduction des services

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec cherche toujours une entente avec Ottawa pour corriger l'erreur de Revenu Canada qui entraîne un manque à gagner de 479 millions. Les Québécois doivent toutefois s'attendre à une réduction des services si la question n'est pas résolue avant le prochain budget.

La ministre des Finances du Québec, Pauline Marois, a rencontré hier à Québec son homologue fédéral, le vice-premier ministre John Manley. Au sortir de la réunion d'un peu plus d'une heure, elle s'est montrée optimiste, affirmant « sentir une ouverture. »

« Il (John Manley) a convenu qu'il s'agissait d'un choc majeur. Il a accepté d'analyser le tout de nouveau pour voir si une certaine solution en fait d'étalement ne serait pas possible », a expliqué Mme Marois.

Le gouvernement du Québec a appris au mois de septembre dernier qu'à la suite d'une erreur de calcul de la part de Revenu Canada, la province serait privée de 479 millions, ce qui représente environ 10 % du total des paiements de péréquation reçus annuellement. Pour les années subséquentes, la révision de la méthode de calcul entraîne aussi des pertes de 250 millions par an.

Au lieu de subir cette coupe d'un seul coup, Québec demande à Ottawa d'étaler la somme de 479 millions sur une période de dix ans, à partir de 2004. Dans le cas de l'Ontario, à qui le fédéral a versé des



En visite à Québec hier, le ministre canadien des Finances John Manley s'est montré disposé à chercher une solution pour corriger l'erreur de calcul de Revenu Canada.

sommes trop élevées en plus de corriger sa méthode de calcul — contrairement à Québec —, le fédéral a accepté un remboursement sur une période de 10 ans.

« Il n'y a pas d'échéance fixée,

mais j'ai senti une ouverture pour que cela soit traité rapidement, a indiqué hier Mme Marois. Cet étalement commencerait en 2004 et représenterait 73 millions par année (de moins pour le Québec). Je lui

ai fait valoir que l'on ne contestait pas le montant, mais qu'on proposait une façon de le traiter pour que le choc soit le moins grand possible. »

Elle a toutefois reconnu que si les deux parties ne concluent pas une entente avant le dépôt du prochain budget, au mois de mars, elle devra manœuvrer autrement pour combler le trou de 479 millions. « Si ce n'est pas réglé, il faut que je trouve une solution. Ou j'augmente les impôts ou je coupe dans les services. » Tous les ministères seraient mis à contribution pour gratter les fonds de tiroirs, même celui de la santé, où le ministre François Legault a annoncé la semaine dernière qu'il manquait 1,8 milliard pour combler les besoins du réseau.

Plus tôt en après-midi, le ministre fédéral des Finances, John Manley, a de son côté confirmé que Québec n'a pas à rembourser quelque somme que ce soit, mais qu'Ottawa allait dès maintenant corriger la situation pour ne plus verser d'argent en trop. « Le système de péréquation a créé un système de trop payé aux provinces. Il y avait une erreur, nous l'avons corrigée. (...) Nous n'allons pas recouvrer un cent, mais le gouvernement fédéral ne va pas continuer de trop payer à l'avenir », a-t-il déclaré.

Outre la question de la péréquation, les deux ministres ont aussi discuté du déséquilibre fiscal, mais sur cette question, il ne semble toujours pas y avoir de terrain d'entente possible. « Sur le déséquilibre fiscal, nous ne faisons pas la même analyse, donc le débat se poursuit », s'est contenté de dire Mme Marois en promettant de revenir à la charge les 17 et 18 décembre prochain, lors de la Conférence des ministres des Finances.

Ça va vibrer à Noël



Partezbranché!^{MC}
À partir de
99⁹⁹\$
(après crédit*)



Autres modèles disponibles:
Nokia 3320 et Nokia 5125

L'ensemble
Partezbranché! inclut:

- Téléphone sans fil
- 4 mois de temps d'antenne local
- Week-ends illimités¹
- 100 minutes de semaine/mois

Prime des fêtes:

Obtenez 2 mois de temps d'antenne supplémentaire¹¹.



CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/CADEAU, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS^{MC} AT&T^{MD} PARTICIPANTS.



COMMUNICATIONS SANS FIL

*Après crédit de 20\$. Ce crédit sera appliqué au compte de l'abonné sur réception d'une preuve d'achat. Les appels de week-end: du vendredi minuit au lundi 8 h. ¹Sur une entente de deux ans. Détails en magasin. Le temps d'antenne additionnel, la messagerie texte facturée à l'utilisation, les frais de mise en service, les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les services additionnels choisis et les taxes applicables seront facturés chaque mois. Offre disponible jusqu'au 31 décembre 2002. ¹¹Partezbranché! est une marque de commerce de Rogers Sans-fil inc. ^{MC}Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT & T Corp. Utilisé sous licence.

® RadioShack

CELLULAND

FUTURE SHOP

➔ CENTRE HI-FI

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

Dumoulin

Batteries Plus

FLOWING LINESSM
par
KAUFMANN de SUISSE

3098958

De notre collection de boucles d'oreilles, Flowing Lines avec aigue-marines, tourmalines, citrine... avec ou sans diamants en or 18ct., jaune ou blanc.

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX - DEPUIS 1954
2195, RUE CRESCENT, MONTRÉAL
(514) 848-0595
PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.
www.kaufmannsuisse.com

ROGERS AT&T

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent
(514) 288-0000
Centre Eaton
(514) 844-9036
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
Place-Ville-Marie
(514) 344-0000
8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999
1201, avenue Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talton O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 291-8826
6224A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
Centre Rockland
(514) 735-4086
Place Alex-Nihon
(514) 865-9949
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
997, rue St-Antoine O.
(514) 866-3326
505, boul. de Maisonneuve O.
(514) 845-8333
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
15, boul. Don-Quichotte
(514) 425-5505
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
Place Vertu
(514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884
438, rue habey, bur. 108
(514) 346-1161
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
Complexe Desjardins
(514) 842-0288
4282, boul. Métropolitain Est
(514) 593-7300
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 448-4908
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 526-3111
Mail Champlain
(450) 671-3300
Place Portobello
(450) 671-4744
CANDIAC
878-4, boul. Marie-Victorin
(450) 444-2100
CHATEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay
(450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
965, boul. St-Joseph
(819) 478-9977
Promenades Drummondville
(819) 475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin
(450) 777-6612
Galeries Granby
(450) 375-4355
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
Galeries Joliette
(450) 760-3000
LA PRAIRIE
50, boul. Taschereau
(450) 444-0091
LAVAL
2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303
Centre Laval
(450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
241C, boul. Samson
(450) 969-1771
Carrefour Laval
(450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle
(450) 686-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O.
(819) 843-4455
REPERTIGNY
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
ROSEMERE
209, boul. Curé-Labelle
(450) 971-0707
Place Rosemere
(450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHIEUX
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
SAINT-JEROME
Carrefour du Nord
(450) 436-8805
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
SHAWINIGAN
2563, boul. des Hêtres
(819) 539-5004
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
SOREL
2605, chemin Saint-Roch
(450) 742-9600
Promenades de Sorel
(450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
TROIS-RIVIERES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII
(819) 843-0005
Centre Les Rivières
(819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield
(450) 373-0519
VICTORIAVILLE
495, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 758-8840

SONY®

FUSION DE PUISSANCE ET DE LÉGÈRETÉ

Le VAIO GRS175, doté d'un puissant processeur-M Mobile Intel® Pentium® 4, allie la performance d'un ordinateur de bureau à la mobilité d'un bloc-notes, élevant l'informatique portable ultra-équipée dans une classe à part.

2699,99 \$*

après remise postale de 100 \$



BRANCHEZ et CRÉEZ

avec logiciel créatif
exclusif de Sony.

REMISE POSTALE DE 100 \$

Vous obtiendrez une remise de 100 \$, par courrier, à l'achat d'un bloc-notes PCG-GRS175 VAIO entre le 24 octobre et le 31 décembre 2002. Détails dans les magasins.



Pesant à peine 6,9 lb et doté du puissant processeur-M Mobile Intel® Pentium® 4, le VAIO GRS175 est conçu pour maximiser la productivité et la mobilité. Le lecteur DVD/CD-RW combiné peut aisément emmagasiner des présentations multi-médias ou se retirer pour accroître l'autonomie, en insérant une seconde batterie optionnelle. De plus, l'entrée Memory Stick® facilite le transfert de données, d'images numériques ou de musique, de sorte à entièrement exploiter le logiciel multi-média original de Sony. Avec un VAIO GRS175, vous serez en mesure d'épanouir votre créativité personnelle et de développer votre productivité professionnelle ; simplement « branchez et créez ».

VAIO
BLOC-NOTES GRS175

PCG-GRS175 : Version française de Microsoft® Windows® XP édition familiale
• Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 de 1,8 GHz-M • DDR SDRAM de 256 Mo, expansible à 512 Mo • Écran ACL TFT XGA (1024 x 768) de 15 po • Multibaie permutable à chaud entre lecteur DVD/CD-RW combiné et seconde batterie optionnelle • Entrée de support Memory Stick™ • Interface numérique S400 i.LINK (IEEE1394) • Puce graphique ATI MOBILITY™ RADEON™ 7500 • Ethernet 10BASE-T/100BASE-TX



Les PC Sony utilisent des logiciels Microsoft® Windows® authentiques. Veuillez vous référer au site www.microsoft.com/piracy/howtotell

Disponible au site www.fr.sonymstyle.ca, en composant le 1-888-289-7669 et chez les détaillants sélectionnés Maison Sony • Future Shop • Bureau en Gros • CompuSmart • Dumoulin • Tanguay

*PDSF. Les prix des détaillants peuvent varier. © Sony, VAIO, Memory Stick, i.LINK sont des marques de commerce de Sony Corporation. Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis, et dans d'autres pays. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation.

FRANCE

Premier test social réussi pour le premier ministre Raffarin

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS – La hantise de décembre 1995 – paralysie quasi totale de la France pendant trois semaines – s'éloigne pour l'instant à l'horizon.

La jonction tant redoutée depuis une semaine entre trois conflits sociaux — agriculteurs, routiers et salariés du public — ne s'est pas produite. Et les manifestations syndicales de mardi après-midi n'ont pas dépassé le cadre de l'exercice de style traditionnel. Environ 50 000 manifestants à Paris, à peu près autant répartis dans les villes de province. Cette mobilisation pour la défense du service public est demeurée de dimension modeste : les syndicats ont fait acte de présence sans plus.

À l'origine de cette journée d'action, il y avait d'abord les syndicats de cheminots toujours très activistes (il y a eu quelque 200 préavis de grève, nationaux ou régionaux, en 2001). À quoi sont venus se rajouter les salariés d'Air France, opposés à la privatisation totale de la compagnie, mais aussi ceux de la Poste, de France Télécom et du ministère des Finances, c'est-à-dire des secteurs représentant plus d'un demi million de salariés. Que 100 000 d'entre eux aient participé au mouvement de mardi ne constitue pas un mouvement irrésistible, susceptible de faire tache d'huile.

Autre élément qui doit rassurer le gouvernement : une certaine division syndicale. Le fait qu'une des trois principales centrales, Force Ouvrière, ait rompu dimanche dernier le front commun des routiers, et accepté l'offre patronale, a été ressenti comme un coup de poignard par les grandes organisations rivales. Lors de la journée de mardi, les manifestants FO étaient d'ailleurs délégués en queue de cortège par les autres syndicats. Une grosse mauvaise humeur pèse lourd sur la mobilisation des troupes.

Et, finalement, le fait que les enseignants aient décidé de manifester

ter séparément, le 8 décembre, constitue un autre motif de satisfaction pour le gouvernement. La crainte s'éloigne de voir les différents mécontentements s'additionner et déboucher sur un vaste mouvement social.

Le gouvernement Raffarin a donc passé avec succès son premier grand test social. Il s'annonçait pourtant dangereux. Les agriculteurs, jeudi dernier, maintenaient encore le blocus des centres de stockage de la grande distribution. Les camionneurs menaçaient de paralyser les grands axes de circulation le dimanche soir. Les fonctionnaires étaient dans la rue

mardi. Le scénario d'un conflit généralisé se dessinait et aurait pu être relayé le 8 décembre par les enseignants. Rien de tout cela ne s'est produit, et la coagulation des mouvements de revendication n'a pas eu lieu. Le gouvernement Raffarin, qui a manœuvré avec habileté, a peut-être eu de la chance. Mais en politique, ce sont les résultats qui comptent.

Le gouvernement peut donc respirer un bon coup et espérer plusieurs mois de tranquillité sur le front social. En attendant l'échéance inéluctable du printemps prochain : la réforme des retraites. Un dossier, cette foi, véritablement explosif.



Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin.

Technologie vidéo numérique étonnante de Canon



Mégazoom

Transformation des sujets éloignés en gros plans saisissants sans perte de qualité de l'image. Cette fonction supérieure est présente dans nos modèles à objectif zoom optique 22x / zoom numérique 440x ou à objectif zoom optique 18x / zoom numérique 360x.



Photographie fixe numérique

Téléchargement instantané de plans fixes numériques au moyen de la prise USB de votre ordinateur. Le logiciel compris vous permet de fureter, d'archiver et de retoucher vos images fixes. (ZR50MC et ZR45MC seulement)



Téléchargement de films

Téléchargement de vos propres films à l'aide de la prise DV IEEE 1394. Il vous suffit d'un seul câble numérique pour transférer ou reproduire vos vidéos numériques dans votre ordinateur compatible DV. Une technologie hyperperfectionnée, des plus faciles à utiliser.



Écran ACL

Le summum de la maniabilité et de la flexibilité: un viseur ACL couleur de 2,5 pouces escamotable, pivotant et tournant.



ÉTONNEZ-VOUS.

Canon SAVOIR FAIRE^{MC}

Canon est une marque déposée et Canon SAVOIR FAIRE est une marque de commerce de Canon Inc. MultimediaCard est une marque de commerce d'Infineon Technologies AG. Mac et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer, Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Microsoft, Windows et le logo Windows sont des marques de commerce ou des marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Le logo Designed for Windows XP se rapporte au caméscope numérique et à son gestionnaire seulement. Les images à l'écran sont simulées. * Ceci est une offre postale valable du 1^{er} octobre au 31 décembre 2002. Pour obtenir tous les détails, visitez www.canon.ca. Le logiciel ShowBiz est offert en versions française et anglaise. Le logiciel ShowBiz est présenté dans un ensemble promotionnel spécial et ne correspond pas à l'illustration. ** Les détails peuvent vendre à un prix inférieur.

RÉNO DÉPÔT®



TOUS VOS CADEAUX À PRIX IMBATTABLES!

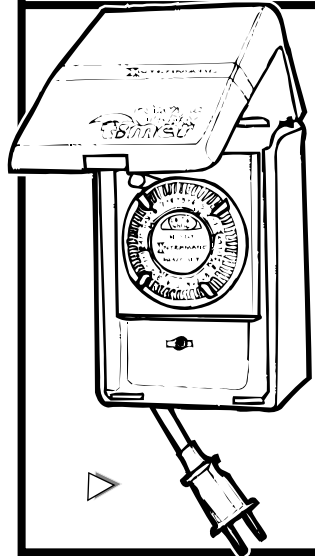


JEU DE 25 LUMIÈRES D'EXTÉRIEUR «SANTA-LIGHTS»

Ampoules claires. Durée de 1 200 heures.

4⁸⁸

265201
(159801)

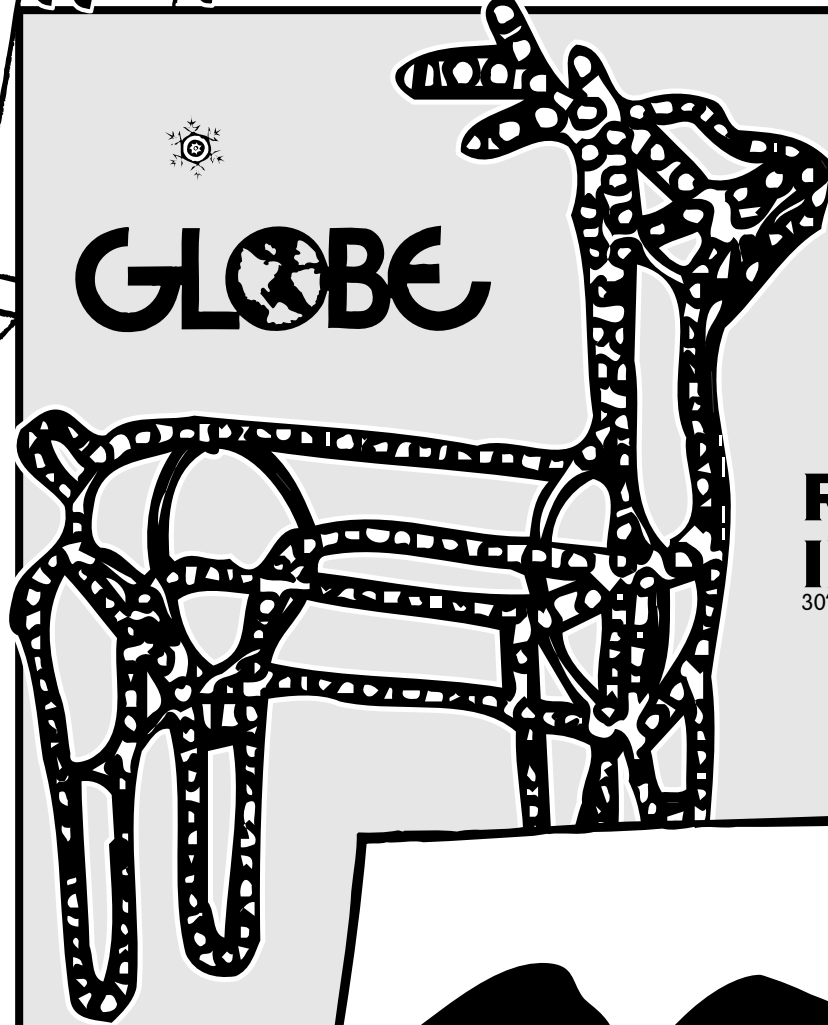


INTERMATIC®

9⁹⁸

HB32R
(280094)

MINUTERIE D'EXTÉRIEUR 24 H
10 A.



RENNE 3D ILLUMINÉ

30" haut. x 31" long. x 9" larg. Clair.

29⁸⁸

95310
(278192)

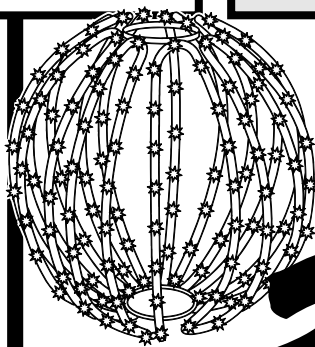


JEU DE 25 LUMIÈRES D'EXT.

Ampoules bleues, couleurs variées ou claires.

6⁹⁶

265609
(227786)



GLOBE

GLOBE ILLUMINÉ
18" diam. Clair.

39⁹⁷

95391
(278196)



ARBRE DE LUXE 2'
Décoré.

19⁸³

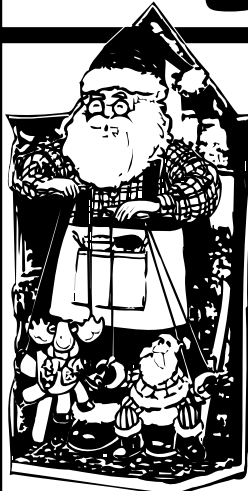
DT 2202
(278427)



GUIRLANDE FESTONNÉE À 6 BOUCLES
10'. 102 lumières d'ext.

4⁴⁴

162053
(257390)



MARIONNETTE PÈRE NOËL
Musical et animée

24⁷⁷

U92800
(278285)

LE SAMEDI 30 NOVEMBRE, DÉMONSTRATIONS GRATUITES D'OUTILS À NOS MAGASINS SUIVANTS :

▲ BROSSARD ▲ HULL ▲ ROSEMÈRE
▲ PTE-CLAIRE ▲ QUÉBEC ▲ NDG

OUVERT :

• LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
• SAM. DE 8 H À 17 H
• DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrons au même prix que notre concurrent, moins

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 3 décembre 2002. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVA. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2002.

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION®!

L'expulsion de l'Algérien Mourad Ikhlef toujours à l'étude

MARIE-FRANCE LÉGER

BIEN QU'UN JUGE fédéral ait ordonné son expulsion du pays pour activités terroristes, Mourad Ikhlef est toujours sous les verrous à Montréal notamment parce que le ministère de l'Immigration doit étudier son cas sous la lunette du réfugié.

En effet, comme l'Algérien Ikhlef, arrivé au Canada en 1993, avait déjà obtenu un statut de réfugié avant l'ordonnance de renvoi divulguée au mois de mai, le MICC se voit dans l'obligation de faire une étude de risques sur son cas. La question est la suivante : les risques pour la sécurité du Canada sont-ils plus grands que ne peuvent l'être les risques pour la vie de cet individu s'il est expulsé vers l'Algérie ?

« Dans le cas de renvois de réfugiés, on doit obtenir un avis de danger. C'est une étape qu'on doit suivre. On regarde le dossier et on fait une détermination du risque », a expliqué hier une porte-parole du ministère de l'Immigration, Danièle Sarrazin.

Sur la base d'informations recueillies par le Service canadien de renseignements de sécurité, Mourad Ikhlef est considéré par le Canada comme le complice présumé du terroriste Ahmed Ressam dans sa tentative avortée pour faire sauter l'aéroport de Los Angeles.

Le 22 mai dernier, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a entériné la procédure de renvoi. Un peu plus tôt, en mars, le juge de la Cour fédérale Pierre Blais avait statué que Mourad Ikhlef représentait un risque pour le Canada.

Peu après l'annonce de l'expulsion, les avocats de Mourad Ikhllef ont demandé des assurances à Ottawa que celui qu'on soupçonne de terrorisme pourrait retourner en Algérie sans être inquiété. M. Ikhllef, marié et père de deux enfants, a toujours clamé son innocence et prétendu qu'il risquait la peine de mort s'il était renvoyé en Algérie car le régime militaire l'associe au Groupe islamique armé (GIA).

Un juge croit que le procès Béchir Saad en Tunisie a été une farce

MARIE-FRANCE LÉGER

Un juge de la Cour du Québec à la retraite, le juge Gaston Labrèche, dénonce la parodie de justice à laquelle il a assisté le 19 novembre à Tunis dans le cadre du procès du Canadien d'origine tunisienne Béchir Saad, condamné en appel à quatre ans de réclusion pour appartenance à un groupe islamiste illégal.

M. Saad, qui rendait visite à un parent malade l'été dernier en Tunisie, a été arrêté et est incarcéré depuis le 25 juin. Le juge Labrèche, invité comme observateur par des ONG canadiennes, s'est dit convaincu hier de l'innocence de M. Saad et presse les autorités canadiennes de ne pas le laisser croupir en prison.

L'identité du Torontois Saad avec la personne dénoncée n'a jamais été établie dans cette affaire, explique M. Labrèche, ajoutant que l'homme a été condamné sans preuve sous la foi d'une dénonciation extorquée sous la torture. Le consul canadien, Denys Laliberté, était également présent au procès. « c'est un innocent, dans tous les sens du terme. C'est un naïf. S'il avait été coupable il n'aurait pas été se jeter dans la gueule du loup », a-t-il déclaré hier au cours du conférence de presse dans les locaux de la section canadienne-française d'Amnistie internationale.

Béchir Saad, 41 ans, est arrivé au Canada en 1989. Il apprend en 1997 qu'il a été condamné à 11 ans de détention par contumace pour des événements remontant à la fin des années 80. Certaines dénonciations ont évoqué le début des années 90, alors que Béchir Saad était... déjà au Canada. On lui reproche notamment d'avoir entretenu des liens avec une association non autorisée, le groupe Taleea El Fida : les Avant-gardes du sacrifice.

Identité non prouvée

Ce Torontois marié à une Canadienne n'a appris que par hasard qu'il avait été condamné par la Tunisie. Son registre du ministère de l'Intérieur tunisien ne fait état d'aucun antécédent judiciaire et M. Saad a pu voter quelques fois sans aucun ennui à l'ambassade tunisienne. Naïvement, pendant son séjour, il a voulu aller à la police clarifier son dossier. Il apprend alors qu'il est accusé sous le nom de Béchir Lahouel alors qu'il ne répond pas à cette identité.

Son frère Ahmed Laouel, a été lui, condamné à purger deux ans de prison de 1992 à 1994. C'est pour cette raison, croit le directeur d'Amnistie, Michel Frenette, qu'on s'attaque à Béchir Saad. La Tunisie fait toujours, selon lui, payer les familles des opposants. « Ce n'est pas nouveau. La première impression, c'est que le frère est coupable, alors lui aussi doit être coupable. C'est un modèle courant de s'en prendre à la famille » de souligner M. Frenette qui s'étonne malgré tout de « l'outrecuidance extrême » des autorités tunisiennes de s'en prendre ainsi à un citoyen canadien.

Saad a interrompu récemment une grève de la faim à la demande de ses avocats, mais la tournure des événements pourrait l'amener à refuser de nouveau de s'alimenter, croit le juge Labrèche.

De son côté le porte-parole de l'Association des droits de la personne au Maghreb, qui a pignon sur rue à Ottawa, considère que le cas Saad montre « le vrai visage de la Tunisie... ». Selon Jamel Jani, les Tunisiens n'ont pas eu un minimum de respect des procédures judiciaires dans le dossier Saad.

La députée du Bloc québécois, Francine Lalonde, a fait savoir hier qu'elle demanderait au ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, d'intervenir personnellement auprès des autorités tunisiennes afin de sortir Saad de ce mauvais pas. M. Labrèche, qui a suivi le procès avec un interprète, a compris que les avocats n'ont d'autre choix que de demander sa grâce au président Ben Ali, car le système judiciaire a les mains complètement liés. « C'est le gros problème en Tunisie, c'est le pouvoir qui décide. C'est la politique. Imaginez-vous, le président de la République est aussi président du Conseil supérieur de la magistrature ! » a-t-il constaté.

Béchir Saad aurait-il eu une implication quelconque dans les événements remontant aux années 88-89, cette peine de quatre ans n'en demeure pas moins aux yeux de l'ancien magistrat une peine « exorbitante, inhumaine et totalement injustifiée. »

**99 JOURS
SANS
PAIEMENTS
À L'ACHAT**

C'est l'événement
VALEURS
en fête!



WINDSTAR LX VALEUR PLUS 2003

22 999 \$
À L'ACHAT*

299 \$/MOIS**
Location 48 mois
Mise de fonds
de 2 999 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD

Moteur V6 200 ch

Boîte automatique 4 vitesses à surmultipliée

Freins antiblocage aux 4 roues

Sièges pour 7 passagers

Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique

Volant réglable

Climatiseur

Empattement pleine grandeur

Glaces en verre unidirectionnel



WINDSTAR SPORT 2003

Mêmes caractéristiques que le Windstar LX Valeur, PLUS :

Jantes de 16 po en aluminium
Pédales à réglage électrique
Verrouillage des portes électrique avec
entrée sans clé à télécommande
Antidémarrage SécuriLock^{MC}
Fauteuils Capitaine arrière
Climatisation arrière
Phares antibrouillards
Becquet arrière



**PROFITEZ DU SYSTÈME AUDIOVISUEL
FAMILIAL SANS FRAIS (VALEUR DE 1495 \$)**

399  /MOIS**
Location 48 mois
Mise de fonds
de 2 999\$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
1^{re} MENSUALITÉ PAYÉE PAR FORD

Lettre personnalisée ainsi qu'un article souvenir de Wayne Gretzky avec tout achat ou location.

VOTRE CONSEILLER FORD



ford.ca

1000€ DE REMISE AUX DIPLOMÉS

Photos à titre indicatif seulement. ***Achat :** Cette offre s'applique à l'achat des modèles Windstar 2002 ou 2003 neufs en stock avec un financement de 36 mois ou plus de Crédit Ford, sur approbation de crédit. Frais de transport (1 025 \$), taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du fabricant de 2 500 \$. Les taxes doivent être calculées sur le montant total à l'achat, avant la déduction du rabais de 2 500 \$.

***Location :** Taxes et frais de transport (1 025 \$), taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels immobiliers en sus. Des frais de 0,08 \$ le kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'appliquent aux modèles Windstar neufs en stock et s'adressent uniquement à des particuliers. Certaines conditions s'appliquent à la remise aux diplômés. Ces offres de durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

AFFAIRE MOUSSAOUI

Paris collaborera avec Washington

RAPHAËL HERMANO
Agence France-Presse

PARIS — Paris a changé de cap hier à propos de Zacarias Moussaoui, incarcéré aux États-Unis dans l'enquête sur le 11 septembre 2001, en acceptant de collaborer avec Washington contre l'« engagement écrit » américain de ne pas utiliser les informations françaises pour le condamner à mort.

Jusqu'à présent, Paris refusait de répondre favorablement à la demande d'entraide américaine sur ce ressortissant français puisque celui-ci risque aux États-Unis la peine capitale aux États-Unis, qui n'existe plus dans la législation française.

Mais le ministre français de la Justice, Dominique Perben, a annoncé sur la chaîne Public-Sénat avoir reçu hier de Washington « un engagement écrit » que les informations que les autorités françaises pourront transmettre ne seront pas utilisées « directement ou indirectement pour condamner à mort Moussaoui ».

Il a ajouté que l'Allemagne, qui se trouve exactement dans la même position que la France, a reçu des États-Unis le même engagement, précisant que Paris et Berlin s'étaient concertés dans cette affaire pour faire pression sur Washington.

« J'ai rencontré la ministre allemande de la Justice dimanche soir, nous avons discuté de cette question et nous sommes tombés d'accord sur une position commune qui a été acceptée par les Américains aujourd'hui même », a-t-il déclaré.

Selon Perben, les informations françaises

susceptibles d'intéresser les États-Unis sur Moussaoui, né le 30 mai 1968 à Saint-Jean-de-Luz, dans le sud de la France, portent sur « sa personnalité, sur son passé, sur son cursus personnel, sur son engagement progressif dans les milieux islamistes intégristes ».

Les informations allemandes sont d'une tout autre nature. Selon des informations parues dans la presse, l'Allemagne dispose notamment de deux ordres de virement bancaire d'une banque de Francfort qui permettent d'établir un lien entre Moussaoui et la cellule terroriste de Hambourg, où ont résidé plusieurs des pirates de l'air auteurs des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, dont l'Égyptien Mohammed Atta.

Par deux fois, un jeune Arabe a effectué des virements sur le compte de Moussaoui aux États-Unis, où il suivait une formation de pilote. Les empreintes digitales trouvées sur les ordres de virement et les expertises graphologiques ont démontré qu'il s'agissait du Yéménite Ramzi ben al-Shaiba. Coordonnateur présumé des attentats du 11 septembre, ben al-Shaiba a été arrêté le 11 septembre 2002 au Pakistan et remis aux autorités américaines. Il est détenu dans un lieu secret.

Moussaoui avait été arrêté dans l'Okla-homa trois semaines avant les attentats du 11 septembre 2001. Depuis, lors d'audiences préliminaires à son procès, il a admis être un membre d'Al-Qaeda, mais continue de nier avoir une quelconque responsabilité dans les attentats. Son procès devant le tribunal fédéral d'Alexandria en Virginie a été fixé au 30 juin 2003.

Le mandat de la Force internationale prolongé d'un an en Afghanistan

d'après AFP

NEW YORK — Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé hier pour un an le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan, mais l'Allemagne et les Pays-Bas, qui doivent en prendre le commandement, ont fait savoir qu'ils n'acceptaient cette responsabilité que pour six mois seulement.

Et la mauvaise atmosphère régnant actuellement entre l'Allemagne et les États-Unis, qui, après avoir chassé les talibans par la force, jouent un rôle primordial en Afghanis-

tan, n'a pas, relevait-on de source diplomatique, favorisé la recherche d'une solution à ce problème.

Adoptée à l'unanimité par les 15 membres du Conseil, la résolution 1444 renouvelle pour un an au lieu des six mois habituels, comme le voulaient les États-Unis, le mandat de l'ISAF.

La Force internationale, chargée d'assurer la sécurité à Kaboul et ses environs, compte quelque 5000 soldats actuellement sous commandement turc, après avoir été d'abord sous commandement britannique. Son mandat arrive à expiration le 20 décembre.

Regardez... pour Noël!

JVC

Téléviseur stéréo 27"

- Entrée vidéo à composants
- Entrée A/V frontale
- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Son "Hyper Surround"
- Téléc. multimarques

468\$
+ caméra image

Base gratuite!
(Valeur de 128\$)

RCA

Téléviseur stéréo 32"

- Entrée vidéo à composants
- Compatible Xbox
- Entrée A/V frontale
- Son haute définition
- Télécommande

798\$
+ caméra image

Base gratuite!
(Valeur de 100\$)

Panasonic

Téléviseur stéréo 32"

- Filtre en peigne numérique 3 lignes
- Entrée vidéo à composants
- Entrée A/V frontale
- Télécommande multimarques

848\$
+ caméra image

Base gratuite!
(Valeur de 100\$)

ELECTROHOME

Magnétoscope VHS 4 têtes Hi-Fi

- Pistage automatique numérique
- Menu à l'écran trilingue
- Télécommande toutes fonctions

88\$
+ caméra image

Panasonic

Lecteur DVD/DCV/DC

- Compatible DVD-R/WM/MP3
- Faisceau laser jumelé
- Zoom pour format 4:3

198\$
+ caméra image
+ Coupon de 50\$**

JVC

2 en 1

Combiné VHS/DVD

- Lecture DVD/CD-R/RW/MP3
- Vidéo VHS
- 4 têtes hi-fi
- Sortie RF
- Téléc.

388\$
+ caméra image
+ Coupon de 50\$**

Magasinez en ligne! dumoulin.com

Dumoulin

Electronique • Informatique • Photo • Communications

MONTREAL 8390, 8251, rue St-Hubert • MONTREAL (CENTRE-VILLE) 2050, boul. St-Laurent • ST-LEONARD 6852 rue Jean-Talon Est • LASALLE 7197 boul. Newman

MONTREAL-NORD 5095 boul. Henri-Bourassa E. • WEST ISLAND 2315 route Transcanadienne • LAVAL 1599 autoroute 440 O. • CARREFOUR LAVAL 3035 boul. Le Carrefour

PLACE ROSEMERIE rue Le Bouthillier • BROSSARD 5705 boul. Taschereau • PROMENADES ST-BRUNO • LONGUEUIL 2203 ch. Chambly

Plus de 55 succursales à travers le Québec! Composez le **1-877-Dumoulin** pour connaître la succursale la plus près de chez vous.

* À l'achat de produits sélectionnés. Détails en magasin. ** Détails en magasin. Ces promotions se terminent le 6 décembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks sauf indication contraire. Les illustrations peuvent différer. Certains modèles ne sont pas disponibles dans toutes les succursales.

HITACHI Inspirer l'avenir

240X

HITACHI

ULTRAVISION

DVD

VIDEO

GRATUIT

Ensemble de logiciels pour ordinateur*
à l'achat d'un DVD-CAM de Hitachi

Une valeur de **199,99\$** au détail.
L'offre expire le 31 décembre 2002.

L'ÈRE DU DVD

Le premier caméscope DVD au monde vous permet d'enregistrer vos vidéos sur un disque, et de les visionner à partir de votre lecteur de DVD ou votre ordinateur personnel. Pas de cassette à ruban. Pas de transfert compliqué. Pas d'encombrement.

Le premier caméscope DVD multi-format au monde vous permet de prendre des vidéos ou des photos. Que ce soit à partir du système d'édition intégré du caméscope ou de l'ordinateur, les fonctions de montage s'effectuent avec aisance, et le système de navigation simplifié élimine les manœuvres de rembobinage et d'avance rapide.

ULTRAVISION NUMÉRIQUE Voyez le caméscope DVD CAM de Hitachi dès maintenant chez un détaillant Hitachi ou en ligne au www.hitachi.ca.

à partir de **1499,99\$**

*Trousse de logiciels d'ordinateur gratuite vous permettant de créer des films comme les professionnels! Avec tout achat de caméscope DVD de Hitachi, vous recevrez gratuitement une trousse de logiciels d'ordinateur qui facilite la création et l'édition de films de qualité professionnelle. La trousse comprend : Un pilote USB et un câble pour le transfert aisé de séquences vidéo de votre caméscope DVD à votre ordinateur; Ulead DVD Movie Factory avec transition de scènes, tirage et effets de fond; Ulead Photo Explorer qui vous permet de transférer des photographies de votre caméscope DVD à votre ordinateur; Power DVD, pour sa part, permet la lecture de séquences DVD dans votre lecteur DVD-ROM ou DVD-RAM de votre ordinateur. Valeur au détail de 199,99\$. L'offre se termine le 31 décembre 2002.

OFFRE DE PRIME Lecteur DVD Hitachi gratuit

ACHETEZ UN CAMÉSCOPE DVD - CAM HITACHI ET RECEVEZ UN LECTEUR DVD HITACHI* SANS FRAIS.

*L'offre s'applique uniquement au modèle présélectionné; adressez-vous au marchand participant pour obtenir tous les détails. L'offre prend fin le 31 décembre 2002.

www.hitachi.ca

1-800-HITACHI

BRAULT ET MARTINEAU • AUDIOTRONIC • DUMOULIN ELECTRONIQUE
STEREO PLUS • CENTRE HI FI • MEUBLES DOMON • FUTURE SHOP

Le plus grand choix au Canada

Perles cultivées à partir de 288 \$
Perles de Tahiti à partir de 2888 \$
Perles des mers du Sud à partir de 5588 \$

Boucles d'oreilles, Perles de Tahiti 14k à partir de 788 \$

Qualité - Meilleurs prix

le Parchemin
DEPUIS 1966

Métro Berri-UQAM
505 Sainte-Catherine E.
(514) 845-5243

Place des Arts
175 Sainte-Catherine O.
(514) 849-8333

LIQUIDATION d'ENTREPOT

Rabais sans intermédiaire!
ÉCONOMISEZ jusqu'à **70%** sur des marques connues

Notre entrepôt déborde! Plus de 10 000 000 \$ de stock À LIQUIDER!

Plateau pliant en bois pour le lit la télé 999\$ Cour.: 27,99 \$ Prix imbattable!	Huiler "Omega" 3 pièces avec garniture en acier inoxydable 1299\$ Cour.: 29,99 \$ Prix imbattable!	Service à trempette 2 pièces en terre cuite "Medici" Peint main 2499\$ Cour.: 49,99 \$ Prix imbattable!
Porte-bougies Fer forgé et verre "Santa Fe" Hauteur 11 po 1499\$ Cour.: 59,99 \$ Prix imbattable!	Importé de France Ensemble de 4 verres à pied 1299\$ Cour.: 29,99 \$ Prix imbattable!	Tire-bouchon avec support et coupe-capuchon 3999\$ Cour.: 149,99 \$ Prix imbattable!
Design Solingen Coutellerie 72 pièces en acier inoxydable 18/10 service pour 12 8999\$ Cour.: 459,99 \$ Prix imbattable!	Batterie de cuisine antiadhésive 16 pièces à revêtement téflon Poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé 8999\$ Cour.: 299,99 \$ Prix imbattable!	
Ensemble de wok antiadhésif 3 pièces 999\$ Cour.: 24,99 \$ Prix imbattable!	GRATUIT! Casseroles pour pâtes / faitout 4 pièces Obtenez cette casserole Firenze assortie en acier inoxydable 18/10 à l'achat d'une batterie Firenze 10 pièces. 198\$ Cour.: 699,99 \$ Prix imbattable!	Firenze Batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable 18/10, fond triple couche 198\$ Cour.: 699,99 \$ Prix imbattable!

LES PRIX LES PLUS BAS! QUALITÉ SUPÉRIEURE! MEILLEUR CHOIX! PRIX GARANTIS!

BENIX & CO.

Avec plus de 70 magasins à travers le Canada, Benix est votre meilleur fournisseur d'articles ménagers de qualité à prix imbattable.

7335, BOUL. DÉCARIE
3213, AUTOROUTE 440
KIRKLAND, AUTOROUTE 40 OUEST, SORTIE CH. SAINT-MARIE
LE FAUBOURG SAINT-CATHERINE

Importateurs d'articles ménagers de qualité

Lundi-vendredi 10 h - 21 h
Samedi 9 h - 17 h
Dimanche 10 h - 17 h

Angle Jean-Talon, métro Namur
Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval, à côté du Yellow Plus

Faites vite pour profiter du meilleur choix. Promotions : limite 1 par famille.



TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Imaginez ! Tout ce que vous voulez : une incroyable sélection de véhicules, la meilleure garantie de l'industrie et un grand choix d'offres d'achat ou de location sur la plupart des modèles Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge 2003. Mais hâtez-vous, car ces offres sont d'une durée limitée.

ACHAT

TPS PAYÉE
ET 500\$ DE RABAIS

Nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 500 \$ de rabais à l'achat avant échange sur la plupart des modèles 2003.[†]

OU

LOCATION

PREMIER VERSEMENT
PAYÉ

sur toutes les locations* et

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Que vous choisissiez l'achat ou la location, tous nos véhicules Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge 2002 et 2003 sont couverts par :



La meilleure protection que nous ayons jamais offerte sur tous nos véhicules 2002 en stock et 2003. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le moteur et la transmission et assistance routière 24 heures sur 24.^{**}



Chrysler 300M



Chrysler Sebring



Dodge Caravan/Grand Caravan



Chrysler PT Cruiser



Jeep Grand Cherokee



Dodge Dakota

Offre exceptionnelle sur la plupart des modèles 2002 en stock : nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 1 000 \$ de rabais à l'achat avant échange.[†]

Salon International de l'Auto de Montréal du 22 novembre au 1^{er} décembre 2002

Imaginez-vous au volant.



À gagner
La nouvelle Dodge SX 2.0

Faites-vous photographe dans le véhicule Chrysler • Jeep • Dodge de votre choix au kiosque Dodge et courez la chance de gagner une Dodge SX 2.0 2003.^Δ

Visitez le daimlerchrysler.ca pour y voir votre photo.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP_{MD} • DODGE

[†],* Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. [†] Votre concessionnaire réduira de 500 \$ le prix de vente de la plupart des modèles 2003 en stock et de 1 000 \$ le prix de vente de la plupart des modèles 2002 en stock, à l'exception des Dodge SX 2.0 2003, de tous les Dodge Ram et fourgonnettes Ram 2003, du Jeep Liberty 2002/2003, de la Dodge Viper 2002/2003, de la berline Chrysler Sebring 2003 et de la Chrysler Prowler 2002 et Intrépide 2003, déduira toute allocation consentie aux concessionnaires, puis réduira encore le prix de 7 %. Les frais de transport, les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les taxes et les coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7 % correspondant au taux de la TPS. * DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 \$ à la location de la plupart des modèles 2002 et 2003, à l'exception du Dodge Ram 2500/3500 2003, de la Dodge Viper 2002/2003 et de la Chrysler Prowler, de la Neon et de la Dodge Caravan 2002. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. Frais d'administration des concessionnaires en sus à la location. Δ 18 ans et plus. Aucun achat requis. Concours ouvert aux résidents du Canada détenant un permis de conduire valide. Un (1) seul prix. Valeur approximative : 16 255 \$. Règlement disponible au Salon International de l'Auto de Montréal ou au www.daimlerchrysler.ca. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Ces offres excluent la Chrysler Prowler et la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Garantie de 7 ans/115 000 km applicable sur les modèles 2003 et sur les modèles 2002 en stock seulement. Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge du Québec

DIPLOMÉS
Rabais jusqu'à 1000\$[‡]



TURQUIE

Erdogan annonce une révision de la Constitution

d'après AFP

PARIS — Le chef du parti musulman au pouvoir en Turquie, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé hier à Paris une révision de la Constitution et une série de mesures, notamment dans le domaine des droits de l'homme, afin de permettre l'intégration de ce pays à l'Union européenne (UE).

« La Constitution sera révisée », a annoncé Erdogan lors d'une conférence de presse, « afin de satisfaire aux critères de Copenhague et cela touchera notamment la loi électorale et la loi sur les partis politiques ».

« Nous allons renforcer la liberté d'expression et celle des ONG, et les lois électorales seront révisées », a précisé Erdogan, qui a aussi annoncé qu'une « commission d'intégration avec l'UE sera constituée au sein du parlement turc », désormais dominé par le Parti de la justice et du développement (AKP).

« Une priorité sera accordée à la ratification des conventions internationales » par la Turquie et « nous attendons qu'une date soit proposée à la Turquie au sommet de Copenhague (les 12 et 13 décembre) pour entamer les discussions sur son adhésion », a-t-il ajouté.

Les recommandations de la Cour européenne des droits de l'homme « seront mises en oeuvre », a-t-il également annoncé.

M. Erdogan terminait à Paris une tournée européenne pour convaincre les Quinze de fixer une date pour le démarrage des négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE.

Erdogan s'est dit « convaincu que grâce aux réformes annoncées, une date sera annoncée à Copenhague, ce qui permettra qu'on ne parle plus désormais des problèmes entre les civilisations, mais de leur rapprochement avec la Turquie comme tête de pont ».

Recevant Erdogan, le président français Jacques Chirac a encouragé hier soir la Turquie à poursuivre ses réformes en vue d'une adhésion à l'UE, mais s'est gardé de se prononcer sur une date d'ouverture des négociations en disant vouloir un « consensus européen ».

Cela n'a pas découragé Erdogan, qui a affirmé, après cette rencontre, que les « deux principales missions » de la nouvelle équipe au pouvoir seront « l'accélération de l'intégration de la Turquie à l'Europe et l'accélération des réformes économiques ».

IRAK

Les experts de l'ONU inspectent deux sites sans encombre

d'après AFP

BAGDAD — Les inspecteurs en désarmement de l'ONU ont repris leur travail hier en Irak après quatre ans d'interruption, avec la visite de deux sites aux environs de Bagdad, et d'autres inspections vont suivre dans les jours à venir.

Les premiers sites visités, par respectivement six membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et 11 experts de la Commission de contrôle et de vérification de l'ONU (Cocovinu), étaient situés à 25 km à l'est de Bagdad et à 70 km à l'ouest de la capitale.

Les inspecteurs de l'AIEA, dirigés par le Français Jacques Baute, ont passé trois heures à l'usine Al-Tahaddi (« Le défi »), dans la banlieue Al-Rachad, spécialisée dans la production de générateurs et d'unités de refroidissement pour les cimenteries, et qui dépend de l'Organisme irakien de l'industrialisation militaire.

« L'équipe a été en mesure de mener les inspections qu'elle avait prévues avec la coopération des Irakiens et nous avons eu accès à ce que nous voulions voir. Nous espérons que cette attitude irakienne aujourd'hui reflète l'avenir de notre coopération », a déclaré Baute à la presse.

Les 11 experts de la Cocovinu ont inspecté une usine de graphite pendant une heure et une usine de tuyères de missiles pendant quatre heures, à Al-Amiriya.

Ces usines font partie d'une liste de plus de 700 sites que les inspecteurs souhaitent visiter pour s'assurer que l'Irak ne détient plus et ne développe pas d'armes de destruction massive.



Un des inspecteurs de l'ONU prend des notes sur l'emplacement d'une usine de graphite à Al-Amiriya, située à 40 km de Bagdad.

Durant les inspections, la presse a été tenue à distance mais le chef du site d'Al-Rachad a déclaré à des journalistes que son personnel avait « pleinement coopéré » avec les experts de l'ONU.

« Nous avons été surpris par l'arrivée des inspecteurs, mais nous avons pleinement coopéré. Nous avons répondu à toutes les questions car nous n'avons rien d'interdit et notre travail est conforme aux résolutions internationales », a déclaré Haïtham Mahmoud, ajoutant que les inspecteurs avaient « dit en partant que tout était en ordre ».

Au moment où les inspecteurs entamaient leurs missions, les sirènes, qui annoncent d'habitude un bombardement aérien, ont retenti dans Bagdad pendant 10 minutes

lors du passage à haute altitude d'un avion non identifié, qui a laissé une longue traînée blanche dans le ciel.

Le porte-parole des inspecteurs, Hiro Ueki, a affirmé que l'ONU n'avait « rien à voir avec tout avion qui survole la région » inspectée. Washington et Londres ont également assuré qu'aucun de leurs avions n'avait survolé la capitale irakienne

Par ailleurs, l'Allemagne a annoncé qu'elle allait fournir deux batteries de missiles antimissile « Patriot » à Israël, qui redoute des attaques irakiennes en cas d'offensive militaire américaine contre Bagdad. Berlin a prévu d'accorder aux États-Unis une assistance minimum dans l'hypothèse d'une offensive militaire.

LES 2003 SONT LÀ!!

LES 2003 SONT LÀ!!

GRANDE LIQUIDATION 2002

Ne cherchez plus ailleurs, nous possédons tous les modèles!!!

0\$ de dépôt de sécurité sur tous nos modèles

Taux de financement à partir de 0% jusqu'à 60 mois *sur modèles sélectionnés

DERNIÈRE CHANCE!

ELANTRA GL 2003

179\$

Comptant 2250\$

Financement 0% (36 mois)

ACCENT GS 2002

155\$

Comptant 2250\$

Financement 0% (36 mois)

GRANDE VENTE 2003

Santa Fe

229\$

Comptant 2995\$

XG 350 2002

365\$

Comptant 3495\$

Sonata

239\$

Comptant 1995\$

Tiburon

249\$

Comptant 1895\$

LE COIN DES PETITS PAIEMENTS

VENTE DE DÉMONSTRATEUR 2002

À PARTIR DE 0\$ comptant

179\$ par mois

CAPITAL, TAXES ET INTÉRÊT TOUT, TOUT, TOUT, INCLUS!!!

Accent GS Automatique AM-FM CD

Accent GL

Elentra

Tiburon

Sonata

Santa Fe

XG 350

RABAIS jusqu'à 5000\$

HYUNDAI

Gabriel

UNESSAI VOUS CONVAINCRA

7020 HENRI-BOURASSA EST, ANJOU

329-7777

l'émotion en boîte

De notre collection de montres Signature, montre pour femme en acier inoxydable sertie de diamants, 3 700 \$.

BIRKS

T E M P S . depuis 1879

1240, Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire
Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno
1 800 682 2622 www.birks.com

Poutine plus populaire que jamais en Russie

d'après AFP

MOSCOU — La cote de popularité du président de la Russie Vladimir Poutine a atteint un niveau record depuis son élection en mars 2000, avec 83 % d'opinions favorables, selon un sondage réalisé par l'institut VTSIOM après la prise d'otages de Moscou et cité hier par l'agence Interfax.

Quelque 15 % des personnes interrogées affirment au contraire ne pas approuver l'action de M. Poutine, selon ce sondage réalisé du 22 au 25 novembre auprès de 1600 Russes.

Le mois dernier, la cote de popularité du président Poutine s'établissait à 77 %, selon l'institut VTSIOM, mais à 67 %, selon un sondage de la Fondation opinion publique.

Les forces spéciales russes avaient pris d'assaut à la fin d'octobre le théâtre où un commando tchétchène retenait depuis près de 60 heures quelque 800 otages.

Cette opération audacieuse a été dans l'ensemble approuvée par la population russe malgré la mort de 129 otages, tués pour la plupart par le gaz incapacitant utilisé par les forces russes lors de l'assaut.

Salariée ? Autonome ? Associée ? J'le sais pas.

Jusqu'au 1er décembre 2002 Venez nous rencontrer à notre stand Carrefour l'Industrielle-Alliance 977, rue Sainte-Catherine Ouest (voisin de l'entrée du magasin Simons, niveau métro) Lundi au vendredi, de 10h30 à 16h30 Samedi et dimanche, de 13h à 16h30

Mais je sais combien d'argent j'aurai.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

ANNÉES	1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
TAUX	2,50 %	3,00 %	4,00 %	4,85 %	6,00 %	6,05 %	6,10 %	6,20 %	6,25 %	7,00 %

Taux avantageux garantis pour 10 ans. Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire. Plus on les garde longtemps, plus c'est payant.

Achat à partir de 1000\$

Croissance

Flexibilité

Sécurité

Boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et les samedis de novembre, de 10 h à 16 h. www.placementsqc.gouv.qc.ca

COMPOSEZ LE 1 8 0 0 4 6 3 - 5 2 2 9

Placements Québec

Forum

L'homme responsable?

> OUI

La plus grande partie du réchauffement climatique observé au cours des 50 dernières années est attribuable à l'activité humaine

ALAIN BOURQUE

M. Bourque est climatologue et directeur de l'analyse des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques au sein du consortium Ouranos ⁽¹⁾.

1. LES CHANGEMENTS climatiques se produisent aujourd'hui même !

Un ensemble d'observations de plus en plus nombreuses ont amené la communauté scientifique à sensibiliser l'opinion publique mondiale et les décideurs au grave problème des changements climatiques. C'est ainsi que l'Organisation des Nations unies et l'Organisation mondiale de météorologie ont créé en 1988 le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le GIEC réunit des milliers de scientifiques réputés en provenance de plus de 100 pays et a pour responsabilité d'informer objectivement la communauté internationale sur les changements climatiques. Le GIEC a depuis sa création publié trois rapports d'évaluation (1990, 1995, 2001). Chacun de ces rapports renforcent le précédent et le dernier conclut « qu'il y a maintenant de nouvelles et de fortes preuves que la plus grande partie du réchauffement climatique observé au cours des 50 dernières années est attribuable à l'activité humaine ».

Le message est clair : la somme des recherches et le consensus très large des experts, y compris une grande majorité des Prix Nobel et mêmes des académies nord-américaines, concluent que les changements climatiques à venir sont d'une telle ampleur qu'il faut agir maintenant si l'on veut en réduire les coûts à des niveaux tolérables. Le réchauffement de 0,6° C des 100 dernières années s'amplifie et le GIEC s'attend à des hausses de 1,5° C à 6° C, soit de trois à 10 fois plus, d'ici la fin du siècle, modifiant aussi d'autres paramètres tels que les précipitations, orages, sécheresses ou pluies diluviennes. Bien que des changements climatiques se soient déjà produits il y a des dizaines de millénaires alors que la vie sur Terre était bien différente, la hausse vertigineuse des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère est le paramètre montré du doigt.

2. Les GES sont-ils responsables des changements climatiques ?

Les gaz à effet de serre sont essentiels à la vie sur terre car ils maintiennent la température moyenne de la Terre à +15° C plutôt que -18° C. Ces gaz se comportent donc comme les vitres d'une serre qui laissent passer les rayons du soleil en conservant l'air réchauffé à l'intérieur. Par exemple, les températures à la surface de la planète Vénus sont de plusieurs centaines de degrés Celcius parce que l'atmosphère y est essentiellement composée de GES. Le surplus de GES généré par la combustion de combustibles fossiles provoque donc un réchauffement dans un climat qui était pourtant aussi stable que les GES depuis 10 000 ans !

Alors que les concentrations de GES ont déjà augmenté de plus de 30 à 150 % (selon les gaz), les autres facteurs responsables des fluctuations climatiques cycliques d'avant l'ère industrielle n'ont pas changé de façon significative (intensité du soleil, cendres des éruptions volcaniques, lentes modifications des courants océaniques). Alors que la variation du rayonnement solaire expliquait plus de 60 % de la variation du climat au début du 20^e siècle, elle ne justifie plus qu'environ le tiers des variations aujourd'hui. De nombreuses expériences avec différents simulateurs informatisés du climat capable de reproduire les climats historiques appuient ces hypothèses. Naturellement, ces complexes simulateurs ne sont pas parfaits et ne le seront probablement jamais, mais permettent tout de même de prévoir les grandes tendances.

3. Pourquoi donc y a-t-il encore des sceptiques ?

La première réponse tient peut-être au caractère ardu du discours scientifique. Nous avons tous déjà entendu un scientifique parler de son domaine. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs politiciens soient rebutés par la difficulté d'assimiler l'ensemble des faits, des théories et des hypothèses présentées.

De plus, les sceptiques sont généralement composés d'astronomes, de géologues ou d'ingénieurs dont les sciences atmosphériques ne représentent pas leur spécialité. Il y a par ailleurs la difficulté d'établir la preuve de l'ampleur de la contribution des GES au réchauffement hors de tout doute scientifique. Le monde scientifique est conservateur par nature et exige une grande quantité de preuves matérielles et scientifiques pour être convaincu : il lui revient de toujours remettre en doute les théories avancées même si elles font consensus. Et malheureusement, les liens de cause à effet entre les tendances climatiques documentées et l'augmentation de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre mesurée ne sont pas faciles à observer.

Pour illustrer la situation, il suffit de rappeler ce qu'il aura fallu faire pour prouver hors de tout doute que la cigarette était néfaste pour nos poumons. Même si le « gros bon sens » le suggérait, que la théorie et les analyses statistiques comparatives semblaient concorder, les recherches scientifiques ont mis beaucoup de temps à démontrer le flagrant délit de la cigarette agressant les poumons par ailleurs soumis à de nombreux autres stress quotidiens.

Pour faire face aux changements climatiques, des efforts sont requis à tous les niveaux de nos sociétés, et ce sur deux fronts : 1) réduire et à terme éliminer le problème à la source en réduisant nos émissions de GES, et 2) revoir nos façons de gérer les impacts du climat en s'adaptant à une réalité climatique qui sera différente de la réalité du siècle passé !

1. Ouranos est un consortium de recherche appliquée sur les impacts et l'adaptation aux changements climatiques dont la création a été annoncée en mai dernier à la suite d'une entente survenue entre le gouvernement du Québec, Hydro-Québec, le Service météorologique d'Environnement Canada, Valorisation Recherche Québec et plusieurs universités du Québec.

> NON

Les concentrations élevées de CO₂ dans l'atmosphère ne sont pas la cause d'un réchauffement planétaire significatif

SALLIE BALIUNAS, TIM PATTERSON et ALLAN MACRAE

M. Baliunas est scientifique principal au Marshall Institute et coprésentateur de TechCentralStation.com. M. Patterson est professeur de géologie (paléoclimatologie) au département des sciences de la Terre de l'Université de Carleton et M. MacRae est ingénieur, banquier d'affaires et environnementaliste.

LE PROTOCOLE de Kyoto soutient que l'activité humaine — notamment la combustion de combustibles fossiles pour le fonctionnement des automobiles ou des centrales thermiques — est la cause du réchauffement planétaire. En voici la théorie.

Les gaz à effet de serre, les nuages et les aérosols présents dans l'atmosphère retiennent quelques-uns des rayons solaires réfléchés par la surface de la Terre, créant un « effet de serre » naturel qui réchauffe la planète et la rend habitable.

On retrouve parmi ces gaz du dioxyde de carbone (CO₂), du méthane (CH₄), de l'oxyde d'azote (N₂O) et de la vapeur d'eau (H₂O). C'est la vapeur d'eau qui contribue le plus à créer l'effet de serre.

Au cours des 300 dernières années, les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère sont passées de 275 parties par million (ppmv) à environ 360 ppmv, soit une augmentation de 30 %. Cette augmentation est en grande partie récente et causée par la combustion de combustibles fossiles et par la déforestation. Tous les scientifiques s'entendent sur ce point.

Cependant, ceux que préoccupe un réchauffement planétaire causé par l'homme croient qu'à défaut de diminuer les émissions de CO₂, l'effet de serre s'intensifiera et réchauffera la planète, ce qui aura des conséquences désastreuses.

L'augmentation des concentrations de CO₂ dans l'atmosphère est manifestement reliée à l'essor de l'économie industrielle dans les années qui ont immédiatement suivi la Seconde Guerre mondiale. Mais, contrairement à la rhétorique du protocole de Kyoto, cette augmentation n'est pas la principale cause du réchauffement planétaire. Voici pourquoi.

Changements climatiques et CO₂

Au cours des derniers 150 000 ans, les niveaux de CO₂ ont été en parallèle aux températures. Toutefois, une analyse approfondie a révélé que les niveaux de CO₂ ont souvent grimpé et atteint un maximum plusieurs siècles après la température. Ce sont donc les changements climatiques qui ont un

impact important sur les niveaux de CO₂, et non l'inverse.

De plus, le climat s'est tantôt réchauffé, tantôt refroidi dans le passé, avant l'usage courant des combustibles fossiles. Par exemple, de l'an 900 à l'an 1300 de notre ère, il faisait plus chaud qu'aujourd'hui. Ces années furent suivies d'une période de refroidissement qui dura 500 ans, après laquelle la planète connut un autre réchauffement.

Les températures enregistrées au 20^e siècle révèlent en effet trois tendances : tout d'abord, un réchauffement des températures d'environ 0,5° C qui a atteint son maximum vers 1940 ; ensuite, une baisse des températures de 1940 à la fin des années 1970 ; et finalement une autre tendance au réchauffement. Mais 80 % du CO₂ généré par l'activité humaine a été ajouté à l'air après 1940. Cela signifie que les tendances au réchauffement et au refroidissement enregistrées respectivement au début du 20^e siècle et après 1940 étaient en grande partie naturelles et non pas causées par le CO₂.

Des simulations par ordinateur du réchauffement planétaire causé par l'homme ont pronostiqué un réchauffement important des températures, non seulement près de la surface de la Terre mais aussi à une altitude de deux à huit kilomètres dans une zone appelée la basse troposphère. Mais selon la NASA et la NOAA, la variation des températures de la basse troposphère est le résultat de phénomènes naturels. Malgré les données obtenues par ces simulations, aucune tendance au réchauffement significative attribuable à l'homme n'a été observée.

En effet, toutes les récentes simulations par ordinateur ont pronostiqué des tendances au réchauffement beaucoup plus marquées dans les dernières décennies que celles qui ont en fait été mesurées. Ces pronostics amplifient quelque peu le réchauffement en surface et de beaucoup celui de la basse troposphère. En d'autres mots, les modèles informatiques dont se servent les partisans du protocole de Kyoto pour prédire que l'activité humaine entraînera un réchauffement catastrophique de la planète n'ont jamais réussi à reproduire fidèlement les changements climatiques d'hier et d'aujourd'hui. Leur prédiction d'une catastrophe d'ici 100 ans est donc douteuse.

Si l'on se fonde sur l'analyse d'anciennes et de récentes données sur la température et l'atmosphère, les concentrations élevées de CO₂ dans l'atmosphère ne sont pas la cause d'un réchauffement planétaire significatif. En outre, la preuve a été faite que les variations de la puissance énergétique du Soleil ont un impact beaucoup plus important sur la température de la surface que les gaz à effet de serre générés par l'homme. Les gouvernements des pays occidentaux devraient étudier encore davantage les causes des changements climatiques pour mieux comprendre avant de ratifier un protocole fondé sur des études scientifiques incomplètes et douteuses et qui risque d'avoir des conséquence graves sur l'économie.



Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

À certaines conditions



MAURICE JANNARD

maurice.jannard@lapresse.ca

Les présidents des grandes banques canadiennes défilent cette semaine devant un comité du Sénat pour plaider en faveur d'une plus grande concentration dans cette industrie. Ils demandent par la même occasion que le gouvernement fédéral établisse avec plus de clarté les lignes de conduite en matière d'acquisition.

Sans le dire ouvertement, le gouvernement Chrétien s'est toujours opposé dans les faits aux fusions bancaires. Il est souhaitable toutefois que la situation change au cours des prochaines années. Ottawa devrait permettre la fusion des grandes banques à charte, mais non sans avoir élaboré un cadre administratif qui protégera l'intérêt public et qui tiendra compte des plaintes et des lacunes exprimées dans le passé par les employés de ce secteur, les consommateurs et les petites entreprises.

Les banques à charte contrôlent déjà les maisons de courtage, les fiducies et les fonds communs. De toute évidence, ce que le gouvernement permettra aux banques, il devra l'accorder aux caisses populaires, aux « credit unions » et aux compagnies d'assurances. Là aussi, il y a de grands acteurs.

Une période de transition minimale de quelques années est nécessaire pour empêcher que le public et les employés soient affectés négativement du jour au lendemain par les transformations. Ottawa devrait s'inspirer du modèle qu'il a établi dans le transport aérien. Après avoir permis l'achat des Lignes aériennes Canadiennes par Air Canada, un observateur indépendant a été nommé avec mandat de faire rapport au Parlement.

Le public croit que les banques à charte sont trop fortes déjà; les résultats financiers divulgués ces jours-ci ne feront rien pour atténuer cette image. La Banque Royale affiche des profits annuels

de 2,9 milliards de dollars et la Banque de Montréal, 1,4 milliard.

Il faut savoir par contre qu'au niveau international, les banques canadiennes font figure de petits joueurs. La plus importante institution, la Banque Royale, se classe au 50^e rang mondial au chapitre des actifs.

Pourquoi permettre les fusions ? Essentiellement, parce que le marché canadien n'offre plus une croissance importante. De 40 à 50 % des profits enregistrés par les banques proviennent de leurs activités à l'extérieur du pays, surtout aux États-Unis. De plus, une firme canadienne avec des actifs plus importants pourra participer davantage au financement des grands projets internationaux.

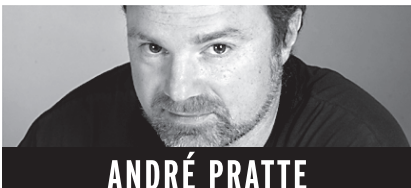
Le Bureau de la concurrence et le Surintendant des institutions financières peuvent juger actuellement si une fusion est profitable pour l'économie canadienne. Le premier voit à ce que la nouvelle banque ne soit pas en position trop dominante dans un marché régional ou dans une ville; le second surveille la sécurité des déposants et la solvabilité de la banque.

Il manque un troisième garde-fou : s'assurer que les consommateurs et les employés ne soient pas lésés. C'est pourquoi le ministre des Finances John Manley a demandé au Comité sénatorial des banques et du commerce d'étudier cette question. Le Comité des finances de la Chambre des communes fera également cet exercice au début de l'an prochain.

Pendant ce temps, il faudra prendre aux mots les déclarations faites par les grands banquiers. Par exemple, le président de la Banque Scotia, M. Peter Godsoe, dit appuyer sans réserve l'établissement de normes encadrant l'intérêt public, « afin que l'accès aux services financiers et leur diversité soient maintenus et que les questions liées à la période de transition soient réglées comme il convient », a-t-il souligné.

Oui aux fusions donc, mais à certaines conditions. Et ces conditions, Ottawa doit les faire connaître publiquement afin que le milieu financier comprenne les règles du jeu et que la population en soit parfaitement informée.

Le lynchage d'un voisin



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Le juge Jean Falardeau, de la Cour du Québec, vient d'acquitter un homme de Pointe-Claire qui était accusé de harcèlement criminel contre le couple homosexuel le plus connu du Québec, Roger Thibault et Théo Wouters. Ce plus récent épisode d'une déplorable saga devrait nous servir de leçon, à la fois aux médias et aux militants de toutes sortes qui avaient condamné Robert Walker sur-le-champ. Dans bien des querelles, les torts sont partagés, et il vaut mieux faire preuve de prudence tant que tous les faits ne sont pas connus.

Le couple et M. Walker vivaient en bon voisinage depuis 17 ans lorsqu'une série d'incidents relativement mineurs — un chien qui aboie, des fleurs coupées à la tondeuse, les plaignants se sentant observés — ont dégénéré. M. Walker aurait insulté ses voisins, les invitant grossièrement à retourner vivre dans le village gai. Il aurait même foncé sur eux en voiture à deux reprises.

MM. Thibault et Wouters se sont plaints de manière insistante à la police, et ont obtenu de nombreux appuis, notamment dans la communauté gaie. En mai l'an dernier, quelques milliers de personnes ont manifesté dans les rues de Pointe-Claire pour dénoncer le comportement présumé homophobe de Robert Walker. Personne ne semblait douter de la véracité des dires du couple, et cela a dégénéré en une sorte de lynchage verbal.

Or, ayant entendu les deux versions, le juge Falardeau estime que ni l'une ni l'autre n'est crédible. Mais de là à conclure que M. Walker a commis du harcèlement cri-

minel à l'endroit du couple, c'est-à-dire un comportement qui « a pour effet de lui faire raisonnablement craindre pour sa sécurité », il y a un pas que le juge n'est pas prêt à franchir.

Le magistrat souligne les contradictions et invraisemblances dans les témoignages des présumées victimes, par exemple sur la vitesse à laquelle roulait la voiture de M. Walker lors d'un des incidents (ils ont d'abord dit 100 km/h, puis 25 km/h). « Le comportement de M. Wouters à la suite de ce présumé incident est très étonnant, dit le juge. Il a continué à arroser ses fleurs comme si rien n'était arrivé, et n'a rapporté l'affaire à la police que trois semaines plus tard. (...) »

Le juge conclut en se disant « convaincu » que M. Walker n'a jamais foncé en voiture sur ses voisins.

■ ■ ■

Cela ne signifie pas qu'il ne s'est rien passé. Cela ne veut pas dire non plus que les voisins du couple gai se sont toujours comportés respectueusement. La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a d'ailleurs reconnu le bien-fondé d'une plainte déposée par MM. Thibault et Wouters. La cause sera entendue par le Tribunal des droits de la personne, et des poursuites au civil sont annoncées de part et d'autre.

Il est certain, comme nous l'avons écrit dans cette page, que l'homophobie est latente et qu'il faut souvent peu de choses pour qu'elle se manifeste. Tout incident du genre doit être fermement condamné. Toutefois, dans le cas présent, il semble que les victimes ont réagi de manière excessive, interprétant les comportements les plus banals de leurs voisins comme des agressions visant leur homosexualité. Alors qu'en réalité, on pourrait y voir pour l'essentiel une bonne vieille chicane de clôture.

Mais attendons la suite des procédures...

LES RIVIÈRES ENFIN PROTÉGÉES



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Reality show québécois

S'IL EST VRAI que la réalité dépasse souvent la fiction, on pourrait tout aussi bien observer que vie et théâtre, c'est du pareil au même.

Au théâtre, on trouve les masques de Jean-qui-rit et de Jean-qui-pleure placés de part et d'autre de la scène, alors que dans la « vraie vie », il y a Roquet-belles-oreilles (ainsi que Rock et Belles Oreilles) pour nous déridier et... Roquet-belle-oseille pour nous attrister, ou plutôt pour nous faire rager.

Ouais ! la vie nous en réserve de bonnes et de moins bonnes ! J'en veux pour preuve le *reality show* québécois *Va-t'en, c'est payant !*, émission vérité dont le tout dernier épisode, commandité à hauteur de 226 000 \$ par la SAQ, nous parle de la généreuse prime de départ consentie à m'sieu Jean-Claude Gagnon par m'sieu Louis Roquet, président de ladite — pour ne pas dire la maudite — SAQ. Combien de ces « cadeaux » devra encore se farcir le contribuable québécois, car, en définitive, n'est-ce point lui qui casque ?

JEAN-PAUL LANOUEtte
Longueuil

Justice des hommes

POURQUOI fait-on tout un plat autour de personnes qui ont commis des crimes dans leur passé alors que notre justice se considère quitte avec elles ? La raison, quoique choquante, demeure fort simple : en public, les bonnes gens disent qu'elles croient au pardon alors qu'au fond elles n'y croient pas. Force est de constater que les gens n'hésitent pas à mentir effrontément pour bien paraître.

Le fait que Mario Dumont soit forcé d'écarter M. Snyder de son poste le prouve éloquentement. Voyons ça ensemble : si M. Snyder lui avait dévoilé son passé, probablement que Mario Dumont l'aurait écarté dès le départ ? Dans les deux scénarios, le dénouement est le même. Mario est comme nous tous, pas mieux, pas pire.



Mario Dumont

ROBERT VALLÉE
Brossard

Wôw les moteurs !

Aux responsables de RDI, JE DÉSIRE vous faire part de mon incompréhension du fait que vous permettez de diffuser une publicité sur l'automobile Acura qui montrant un couple dans une auto avant d'arriver dans un tunnel. À la vue du tunnel, le chauffeur du véhicule éteint la radio et lui et sa partenaire arrêtent leur conversation pour jouir d'une augmentation de vitesse excessive dans le tunnel comme s'il s'agissait d'une piste de course.

Je ne puis comprendre que RDI puisse accepter de diffuser cette publicité qui va à l'encontre de toute logique et qui encourage les jeunes dans le même sens. (...)

GILLES DAOUST
Saint-Bruno

Enfin un Salon complet !

J'ARRIVE du Salon de l'auto. Comment peut-on comparer les corridors étroits, mal éclairés et

achalandés du Stade olympique avec les espaces larges, aérés, lumineux du Palais des congrès ? Quelle sensation d'espace ! Le Salon atteint enfin le niveau d'un événement de classe mondiale. Le nouveau Palais s'y prête admirablement et félicitations pour les aménagements ! Enfin un Salon complet (du joujou de millionnaire au véhicule écolo) et beau.

JULES GAGNÉ

Avec notre salaire minimum...

J'AI UN commentaire à faire sur l'augmentation des tarifs de la STM. Ils recherchent des façons de se financer. Mais avec toute la publicité dans le métro et les autobus, ne venez pas me faire croire qu'ils manquent d'argent. De toute manière, les employés sont peut-être surpayés ! Et c'est nous, avec notre salaire minimum, qui paye ! Car je ne connais pas de gens riches qui prennent le métro !

CAROLINE SOUCY
Montréal

Le prix de la démocratie

CES AUGMENTATIONS des salaires des élus n'étaient-elles pas prévisibles ? D'abord, le gouvernement a mis ces rémunérations dans les lois pour faciliter les fusions. Ensuite, ne connaît-on pas la nature humaine : ce fut une bonne occasion pour les élus d'aller en chercher un peu plus dans nos poches. Nous serons toujours les poissons... C'est ça le prix de la démocratie !

ROLAND GIRARD

Une injustice!

LE PROGRAMME de garderie à 5 \$ est un programme très louable. Mais son application est irréfléchie, irresponsable et très injuste. Notre famille est parmi les nombreuses malchanceuses qui en subissent les conséquences.

Laissez-moi vous expliquer. Comme les listes d'attente dans des garderies subventionnées sont en moyenne de deux ans, beaucoup de familles n'ont pas accès à ce programme. J'ai fait le calcul en comparant avec un voisin imaginaire qui a la chance d'avoir accès à une garderie subventionnée à 5 \$. Le tarif dans ma région pour une garderie non subventionnée est de 25 \$ par jour avec reçu. Cela veut dire que je paye 20 \$ de plus par jour que mon voisin, ce qui représente 100 \$ par semaine. Calculé à 50 semaines, cela représente 5000 \$ pour l'année. Après le retour d'impôt calculé à un généreux 30 %, cela représente 3500 \$ net par année. Et il ne faut surtout pas avoir un deuxième enfant à faire garder, comme c'est notre cas, sinon c'est 7000 \$ de plus que

mon voisin que j'ai à déboursier. Cela représente une partie importante d'un budget familial. Par contre, les baisses d'impôt ou de taxes, qui ne représentent que quelques centaines de dollars annuellement par foyer, sont très médiatisées et louangées, mais sont en comparaison insignifiantes. (...)

L'adaptation comme nouveaux parents est déjà très difficile. Nous sommes des personnes fatiguées et notre temps est calculé à la minute près. C'est, je pense, la raison pour laquelle cette injustice passe inaperçue... Nous n'avons pas le temps ou l'énergie pour nous battre ! Je suis sûre que le gouvernement en est très conscient et abuse de cette situation. Sinon, comment justifier cette grande injustice financière ?

NATHALIE GAGNON
Blainville

Écrivez-nous

La Presse reçoit avec plaisir le courrier de ses lecteurs. Compte tenu du grand nombre de lettres que nous recevons, il nous faut privilégier les textes courts (moins de 200 mots). De plus, nous nous réservons le droit d'élaguer tout texte que nous publions. Le courrier électronique est le moyen le plus simple de nous joindre: forum@lapresse.ca. On peut aussi utiliser la poste conventionnelle: Forum, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2Y 1K9. Enfin, nos lecteurs peuvent consulter notre Boîte aux lettres interactive, à www.cyberpresse.ca/lettres.

Forum

| RÉPLIQUES |

La voix de son maître

PIERRE FALARDEAU

J'AI TOUJOURS trouvé très comique de voir les intellectuels à gages de Paul Desmarais et de Power Corporation se prendre pour les défenseurs du peuple québécois. Il y a là, il me semble, une contradiction assez tordante, dont monsieur André Pratte ne semble pas conscient.

L'éditorialiste de *La Presse* m'accuse de mépriser le peuple. C'est de bonne guerre. Tous les moyens sont bons : l'ambassadeur du Canada au Danemark l'a prouvé amplement. Patrimoine Canada aussi.

Alors, puisque monsieur Pratte ne comprend rien ou fait semblant de ne pas comprendre, je vais tenter de lui faire un petit dessin. Ce que je méprise, cher Monsieur, c'est notre insignifiance collective. Notre bêtise collective. La petitesse de notre pensée collective. Pas le peuple québécois.

Je méprise notre manque de courage politique. Notre mollesse. Notre manque de persévérance. Notre soumission crasse. Notre pétage de bretelles provinciales. Notre propension à nous excuser, sans fin, d'être. Notre façon de dire merci pour les coups de pied au cul. Notre aplatventrisme congénital.

Je n'accuse pas les autres, je nous accuse nous-mêmes. Et dans le nous il y a je. Nous sommes nous-mêmes notre propre ennemi.

Voilà ce que je méprise. Et je méprise encore plus les responsables de cet état de choses. Je méprise infiniment tous ceux qui entretiennent cette bêtise, cette insignifiance et cette petitesse dans leurs journaux, leurs écoles, leurs télévisions, leurs usines, leurs radios, leurs tribunaux, leurs universités, leurs Parlements.

Et je nous aime, aussi, collectivement de ne pas être plus bêtes, plus soumis, plus mélangés, plus écrasés, malgré tous les complices de notre abaissement collectif et tous les parasites qui profitent de notre faiblesse.



Photo PIERRE CÔTÉ, La Presse ©

Pierre Falardeau : « Nous sommes nous-mêmes notre propre ennemi. »

Alors vos petites leçons de patriotisme me font bien rire. On connaît la patrie que votre journal défend. Ce n'est pas la mienne. Votre patriotisme de Montagnes Rocheuses, de Police Montée, de Reine Élisabeth et de « Canada Day » m'ennuie profondément.

Et je ne méprise personne quand je dis

qu'un peuple dont la préoccupation principale est le système de santé est un peuple de malades. Un peuple malade d'abord dans sa tête, dans son coeur et dans son âme. Un peuple qui rêve de finir ses jours à Disneyland, à Hollywood, à Las Vegas ou en Floride est un peuple profondément malade. Un peuple qui accepte délibérément sa subordination politique et son statut de minoritaire annexé est un peuple aux instincts suicidaires. Un peuple triste, fatigué, ennuyant, vieilli prématurément, au bord de l'asphyxie et de l'annihilation.

Ce que vous prenez, monsieur Pratte, pour du mépris, n'est qu'un grand cri de douleur et de tristesse infinie. Un cri de rage aussi avec les mots qui me restent pour crier. À la génération des morts, je continue à préférer la génération des vivants.

Trois remarques

Trois brèves remarques :

> Contrairement à ce que semble croire M. Falardeau, il n'y a pas qu'une manière de défendre le peuple québécois. La Presse, qui contribue au progrès du Québec depuis près de 120 ans, n'a pas de leçon à recevoir à cet égard ;

> Malgré le « petit dessin » qu'on me fait, je ne comprends toujours pas comment on peut prétendre aimer un peuple tout en méprisant son « insignifiance », sa « bêtise », son « manque de courage politique », sa « mollesse », son « manque de persévérance », sa « soumission crasse », son « aplatventrisme congénital », etc. On peut se tenir debout sans être souverainiste ;

> À la lecture de ce texte, je me vois confirmé dans mon opinion selon laquelle lorsque Pierre Falardeau nous épargne ses « crise » et ses « stie », il contribue bien plus efficacement à nos débats collectifs.

André Pratte
Éditorialiste en chef

Pourquoi Radio-Canada cherche-t-elle à remettre en question le célibat des prêtres ?

JUDE SAINT-ANTOINE

L'auteur est évêque auxiliaire à Montréal.

Monsieur Daniel Gourd
Vice-président du réseau français
Radio-Canada

UNE FOIS de plus, d'une façon cyclique, Radio-Canada cherche à remettre en question le célibat des prêtres.

Zone libre, il y a quelques semaines, annonçait à la une, dans le cadre de son émission télévisée : la pédophilie des prêtres aux États-Unis avec ses ramifications à Montréal. Le titre accrocheur et claironné laissait entendre l'existence d'un réseau de prêtres pédophiles à Montréal et le reportage n'a su que faire état d'un prêtre bien identifié qui a exercé son ministère dans le pays voisin et qui, aujourd'hui vieilli et malade, est traqué comme une bête fauve dans une résidence de religieux qu'on qualifie de « retraite dorée ».

Mardi dernier, l'émission *Enjeux* s'étendait sur la situation de quelques prêtres qui ont abandonné leur célibat en concluant que l'ensemble des prêtres vivaient dans l'hypocrisie une double vie. Sans preuves exhaustives, sans statistiques précises, on lance des chiffres au hasard, en affirmant que 80 % des prêtres vivent dans une situation de mensonge. On dira que le tout est tellement gros qu'on ne prendra pas au sérieux une telle thèse. Mais le doute est jeté dans les esprits et le soupçon naîtra à chaque fois qu'on rencontrera un prêtre.

Quelle intention poursuit Radio-Canada par ces reportages biaisés, diffamants qui ressemblent à des opérations de salissage ? Cherche-t-on encore à régler des comptes avec l'Église après 40 ans de Révolution tranquille ? Je pense qu'on a assez bien réussi quant à ce qui concerne l'Église au Québec. Un jeune peut-il encore avoir le désir de devenir prêtre après une représentation aussi morbide de l'Église et de ses pasteurs ? Y a-t-il une profession, une institution civile ou religieuse qui demeurerait indifférente à un tel procès ? Pourquoi être aussi négatif face au célibat ? Pourquoi vouloir à tout prix marier les prêtres, comme si toutes les unions vivaient le parfait bonheur, sans échecs, sans dérapages ? Quand fait-on un effort pour mettre en lumière les aspects positifs du célibat consacré et les témoignages de religieux, de religieuses et de prêtres qui vivent dans l'équilibre leur engagement ?

Je suis loin de vouloir défendre les prêtres fautifs. Par tous les moyens, avec les personnes responsables de ces prêtres et de leur formation, je travaille à ce que ne se produisent plus ces dérapages, causes de souffrances et de scandales. Mais d'autre part, il faut quand même tenir compte de la condition humaine et du tableau général d'une société qui promeut, par ses médias notamment, la liberté sexuelle. Aussi, en présentant la situation des prêtres, faut-il regarder avec un peu d'honnêteté et d'objectivité la réalité présente.

C'est pourquoi je témoigne que l'ensemble des prêtres au Québec sont heureux ; ils cherchent à assumer leur célibat dans une société séculière dont ils ont été les premiers à recevoir les contre-coups des changements produits depuis un demi-siècle.

Quand fait-on un effort pour mettre en lumière les aspects positifs du célibat consacré ?

On aura tous besoin d'un médecin spécialiste

GILLES BÉLAND

L'auteur est un médecin spécialiste à la retraite.

JE SUIS UN médecin spécialiste à la retraite. Je n'ai d'intérêt dans le système de santé que comme consommateur éventuel et à ce titre j'aimerais qu'il cesse de se détériorer.

On a créé un monstre administratif autonome en oubliant que sa base repose sur la force des équipes qui oeuvrent auprès des malades. On a de plus en plus d'administrateurs et de fonctionnaires à tous les niveaux et de moins en moins de gens pour s'occuper des malades.

Pour éviter une plus grande détérioration de la situation je pense que le ministre doit changer son attitude arrogante. Il a accepté ce poste en disant que lui il allait le régler le problème de la santé et faire une révolution de la pratique médicale.

Dans ce conflit, connaissant assez bien le milieu, je crois qu'il serait possible de rapprocher les parties avec un peu de bonne volonté. En effet, il semble n'y avoir que deux pierres d'achoppement à la base de la mésestante, soit les conditions d'exercice et un certain rattrapage dans la rémunération.

Parmi les points litigieux dans les conditions d'exercice, il y a la répartition géographique qui constitue un faux problème. Le problème n'est pas la distribution des spécialistes, mais leur nombre trop restreint. Le ministère reconnaît ce manque et le chiffre à 1124 pour la province. Ces spécialistes trop peu nombreux font 90 % de leur travail dans les hôpitaux et sont déjà distribués par le ministère via les autorisations de pratique. Le ministre devrait donc, plutôt que d'enlever la liberté de choix du lieu de pratique, trouver un terrain d'entente avec les spécialistes.

Quant au problème de la rémunération, rappelons quelques faits importants : le système de santé au Québec coûte plus cher par citoyen que dans toutes les autres provinces du Canada et les spéaialistes y sont moins bien rémunérés, soit 40 % de moins que la moyenne canadienne. Le gouvernement utilise une démagogie crasse pour dire que de toute façon ces vilains gagnent trop. Il ne mentionne alors que les gros chiffres (500 millions de dollars) pour montrer l'infamie, mais ne dit pas que dans les autres provinces on parvient à payer les

spécialistes convenablement en dépensant moins pour la santé.

Il est vrai que les chiffres sont importants, mais en toute justice on doit reconnaître la réalité qu'ils cachent. Ainsi on ne mentionne pas que pour devenir spécialiste, il faut faire, après le cégep, de huit à 12 années d'études et d'entraînement auxquelles il faut ajouter de un à trois ans à l'étranger pour ceux qui pratiquent en milieu universitaire. Par la suite, le spécialiste reçoit une rémunération avec laquelle il paie ses dépenses professionnelles (entre 20 et 60 %), paie ses dettes d'études, vit et essaie de se payer une retraite convenable.

Alors pourquoi les spécialisbes voudraient-ils continuer à pratiquer ici quand on leur offre de meilleures conditions d'exercice ailleurs ? D'ailleurs, l'exode est commence.

Malgré les difficultés financières qu'il évoque toujours, le ministre doit voir la réalité et accepter de négocier véritablement s'il veut éviter de compromettre le système d'avantage. On en a tous besoin éventuellement ; c'est ce qui m'inquite.

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Le monde idéal de M. Charbonneau

Le gouvernement est-il sourd et aveugle ? Partout ou presque, les Québécois se plaignent de la lourdeur de la bureaucratie québécoise et du niveau trop élevé des impôts... Et c'est au même moment exactement que le ministre Jean-Pierre Charbonneau sort de son chapeau un autre lapin : les partis politiques, selon lui, devraient être financés intégralement par le gouvernement !

Les gens veulent un petit moins d'État. M. Charbonneau, lui, en veut encore plus ! Qu'est-ce qu'il va proposer demain ? Que l'État, qui déjà décide de ce que nous buvons, se mêle de ce que nous mangeons en prenant en charge les marchés d'alimentation ? Tant qu'à y être, l'État pourrait peut-être aussi venir nous faire la cuisine à domicile et nous nourrir à la cuillère ?

■ ■ ■

Sérieusement, le zèle de M. Charbonneau est en train de devenir inquiétant, le pire étant que ses initiatives paraissent approuvées par le gouvernement.

Non content de proposer une « réforme des institutions démocratiques » dont personne ne ressent le besoin en dehors de quelques cercles de politologues professionnels ou amateurs, voici que M. Charbonneau veut mettre la hache dans la loi sur le financement des partis politiques, sous prétexte qu'elle comporte des failles.

L'idée est d'autant plus piquante qu'elle provient d'un péquiste, pour qui cette loi qui constitue le principal héritage de René Lévesque devrait être un vase sacré. Voici que M. Charbonneau en parle maintenant comme d'une « fiction » !

Soit dit entre nous, et sans vouloir commettre un sacrilège, je trouve qu'on a un peu beaucoup exagéré l'importance de cette loi — une loi sympathique et louable certes, mais qui n'avait rien d'une réforme colossale. Cela dit, faut-il la jeter à la poubelle sous prétexte qu'elle n'est pas parfaite ?

Hélas ! M. Charbonneau souffre d'une maladie commune à beaucoup de bien-pensants. Il croit que le mal peut être éradiqué et que la perfection est de ce monde. Il croit qu'une loi imparfaite doit être démolie pour donner naissance à une loi idéale, une loi sans trou, sans faille, sans effet pervers...

Donc, notre chevaleresque ministre a découvert que des entreprises contournent la loi sur le financement des partis politiques. Tout le monde sait cela, c'était d'ailleurs prévisible d'emblée car aucune loi n'est en béton sauf dans les régimes totalitaires. Il reste que cette loi a encouragé les partis à diversifier et à démocratiser leurs sources de financement et qu'il y a eu, en ce domaine, des progrès très tangibles.

Mais évidemment, pour un zélate en quête de perfection, le progrès ne suffit pas. D'où cette proposition de remettre à l'État — donc à un nouvel appareil bureaucratique — ce qui était auparavant la responsabilité des membres et sympathisants des partis politiques. Les contribuables, qui actuellement défraient une partie de l'activité électorale des partis, devraient désormais faire vivre tous les partis politiques à longueur d'année !

C'est la déresponsabilisation poussée à l'absurde. S'il y a un domaine auquel les gens devraient participer directement, et contribuer de leur poche, c'est bien celui-là. Si les sympathisants des partis ne sont pas capables de contribuer à leur financement (ces contributions sont, rappelons-le, déductibles d'impôt), l'Assemblée nationale est aussi bien de fermer boutique.

■ ■ ■

Soyons juste, M. Charbonneau n'est pas le seul à rêver. Il y a aussi Claude Béland, qui, après avoir s'être courageusement enfié du chantier pourri où s'enlise le projet du CHUM, s'est recyclé dans la présidence de cette grosse machine à vapeur que constituent les États Généraux (sic) sur la réforme des institutions démocratiques. Le petit groupe vient de terminer des audiences populaires et le sommet (oui, un autre !) aura lieu fin février.

À en croire M. Béland, on ne parle que de cela dans les chaumières, et le peuple réclamerait à hauts cris le financement des partis par l'État, le mode de scrutin proportionnel, des référendums d'initiative populaire et tutti quanti.

Emporté par le zèle et aiguillonné par l'enthousiasme délirant de la population, M. Béland a même l'intention de proposer l'élimination des sondages pour toute la durée des campagnes électorales, sous prétexte que cela « influence l'électorat » !

N'ayant pas assisté aux séances de la commission, je peux difficilement mettre en doute la parole de M. Béland. J'ai hâte, cependant, de voir les rapports détaillés de cette tournée, gens y ont nous diront sans doute combien de sondages ont participé, combien de mémoires ont été présentés, et qui en étaient les auteurs.

Pour terminer, une devinette : quel parti serait, du moins cette année, le premier bénéficiaire de l'abolition des sondages électoraux, de l'introduction de la proportionnelle et du financement étatique des partis politiques ?

Vous n'avez pas deviné ? Allons, je vous aide. N'est-ce pas le parti qui arrive bon dernier dans les sondages, ce qui désespère ses militants et éloigne les donateurs ? Le parti qui risque de se retrouver avec une poignée de comtés au scrutin majoritaire, mais à qui la proportionnelle permettrait d'augmenter sensiblement sa députation ?

11 septembre: Kissinger dirigera la commission d'enquête



LA PRESSE À WASHINGTON

L'UN DES DIPLOMATES américains les plus controversés de l'histoire récente, Henry Kissinger, effectue un retour remarqué dans une fonction officielle à Washington, du haut de ses 79 ans.

Le président George W. Bush lui a confié la direction de la commission qui tentera de faire la lumière sur les attentats du 11 septembre 2001, avec une attention particulière aux failles attribuées aux services de renseignements.

Cette « Commission nationale d'enquête sur les attaques terroristes contre les États-Unis » sera composée de 10 personnes indépendantes du Congrès et de la Maison-Blanche, mais néanmoins choisies par les caucus républicain et démocrate, en parts égales.

La commission aura 18 mois et un budget initial de quatre mil-

lions US pour produire un rapport et des recommandations. Son statut de commission nationale lui permettra de citer quiconque à comparaître, jusqu'au président Bush et ses proches conseillers.

Mais questionné hier à sa sortie de la Maison-Blanche sur la possibilité de faire témoigner le président, Henry Kissinger a préféré s'en tenir à des propos... diplomatiques !

« J'ai obtenu l'assurance du président que nous pourrions aller partout où les faits nous mèneront et que nous ne serons limités par aucune considération de politique étrangère, a dit l'ex-secrétaire d'État des présidents Nixon et Ford, de sa voix grave à l'accent germanique.

« Je ne sais pas encore qui nous interrogerons ou ferons témoigner. Mais le président a promis que tous les faits nous seront rendus disponibles. Nous enquêterons sans aucune restriction, et nous n'en accepterons aucune. »

N'empêche, l'annonce par le président Bush de la nomination de M. Kissinger, un personnage au passé diplomatique prestigieux mais très controversé, a suscité un certain étonnement à Washington.

D'autant plus qu'elle rehausse l'attention envers une commission à laquelle la Maison-Blanche s'était opposée jusqu'à récemment, la disant inutile et redondante après les audiences des comités réguliers du Congrès.

Mais au fil des tractations politiques, et des pressions des familles des milliers de victimes des attentats, les chefs de caucus au Congrès et à la Maison-Blanche avaient finalement convenu d'un compromis en septembre dernier : le président Bush nommerait le chef de la commission, et toute ordonnance à témoigner devrait être votée par au moins six des 10 membres.

Hier, en signant la loi créant la commission, le président Bush a soutenu que « le docteur Kissinger et moi partageons les mêmes objectifs. Son enquête devrait examiner tous les indices et tous les faits, peu importe où ils mènent. Nous devons mettre au jour tous les détails et dégager toutes les leçons du 11 septembre. »

Mais avec cette signature, M. Bush a aussi apaisé l'appréhension des dirigeants des services de renseignements, vivement critiqués ces derniers mois.

En effet, la loi créant la commission d'enquête contient aussi une énorme augmentation de budget pour les services de renseignements, de l'ordre de 35 milliards selon des estimations circulant à Washington, mais que la Maison-Blanche refusait de commenter.

Par ailleurs, la nomination d'Henry Kissinger comme président de cette commission nationale d'enquête suscite des doutes quant à son fonctionnement vraiment impartial au cours des prochains mois.

M. Kissinger a servi comme secrétaire d'État et conseiller en sécurité nationale sous deux administrations républicaines à la Maison-Blanche : celles de Richard M. Nixon et de son successeur Gerald R. Ford.

De ce mandat, l'histoire a retenu surtout un certain voyage « secret » à Pékin en 1971 qui a ouvert la voie au rétablissement des relations diplomatiques avec la Chine après 20 ans d'interruption.

Henry Kissinger a reçu le prix Nobel de la paix en 1973, avec le chef d'État nord-vietnamien Le Duc Tho, pour le cessez-le-feu qui mena à la fin de la guerre du Vietnam.

Mais ces faits d'armes diplomatiques remontent à plus d'un quart de siècle. Et depuis, des analystes de la politique étrangère des États-Unis ont attiré l'attention sur des moments obscurs des années Kissinger.

On lui reproche notamment la commandite cachée du coup d'État sanglant contre le président Allende au Chili, ainsi que les dérapages meurtriers au Cambodge des bombardements américains lors des premières années de la guerre du Vietnam.

Mais depuis cette époque, fort des travaux universitaires remarqués qui avaient précédé son passage à Washington, M. Kissinger a continué une carrière de conseiller en relations internationales. Il dirige sa propre firme à New York depuis 1982. Il a aussi participé à des comités-conseils en politique étrangère créés par l'administration Reagan, durant les années 80.

À sa sortie de la Maison-Blanche, hier, Henry Kissinger a dit de la présidence de la commission d'enquête sur le 11 septembre : « C'est un mandat qui signifie beaucoup pour moi et pour New York, où j'ai grandi, mais aussi pour toute l'Amérique ».

Ze Kyocera



KYOCERA :

- Messagerie texte bidirectionnelle
- Internet mobile
- Alerte par vibration
- Pile longue durée
- Le Kyocera est compact et se referme

À PARTIR DE
49\$*



OU AUDIOVOX :

- Messagerie texte bidirectionnelle
- Internet mobile
- Alerte par vibration
- Sonneries et écrans de veille à télécharger
- À partir de 19\$*

Passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité.

1 888 4-MOBILE
zecadeau.ca

allez-y



L'offre prend fin le 31 décembre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Photo non contractuelle. Produits peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Prix/offre peuvent être modifiés sans préavis. *Prix des téléphones après remise postale (taxes applicables au prix avant réduction). Applicable aux nouvelles activations seulement avec un contrat de 24 mois. 1 888 4-MOBILE est une marque de commerce de Bell Canada.